

Rapport annuel 2019-2020



**Centre de prévention
du suicide de Lanaudière**

La prévention à la portée de tous!



TABLE DES MATIÈRES

1.	Mot du président et de la directrice	4
2.	Introduction	5
3.	Les services offerts	5
3.1	L'intervention de crise suicidaire	5
3.1.1	La ligne d'intervention téléphonique	5-6-7-8-9-10-11
3.1.2	Services à l'entourage de personnes suicidaires	11-12-13
3.2	Les activités de prévention	13
3.2.1	Programme de sentinelles - adolescents et hommes	13-14-15-16-17-18
3.2.2	La Journée mondiale de la prévention du suicide	18
3.2.3	La Semaine nationale de la prévention du suicide	19-20-21
3.2.4	Le bulletin Vie-Gile	22
3.2.5	Les activités dans le milieu agricole	22-23
3.2.6	Le projet hommes	24-25
3.3	Le deuil et la postvention	25
3.3.1	Les services offerts aux personnes endeuillées	25-26-27-28
3.3.2	Les services de postvention	29-30-31
3.4	Les services de formation	31
3.4.1	Formation Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide des bonnes pratiques	31-32
3.4.2	Suivi de formation Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide des bonnes pratiques	32-33
3.4.3	Colloque	33-34
3.4.4	Ateliers/Formations sur mesure	34
3.4.5	Formation repérage et coaching	35-36
4.	Les activités de promotion	36-37-38-39
5.	L'implication du CPSL dans la communauté	39-40-41-42
6.	Les activités de soutien	42-43-44
7.	Le financement	44-45-46
8.	La gestion et vie associative de l'organisme	46-47-48
9.	La contribution de la communauté au CPSL	49-50-51-52
10.	Conclusion	52-53-54-55
11.	Annexes	56
	Annexe 1 Membres du conseil d'administration	57
	Annexe 2 Membres de l'équipe de travail	58
	Annexe 3 Membres des comités de la SPS 2019 et du colloque annuel	59-60
	Annexe 4 Objets du Centre de prévention du suicide de Lanaudière comme libellés dans les lettres patentes de l'organisme	61
	Annexe 5 Le CPSL : un organisme 100 % action communautaire autonome (ACA)	62-63

1. Mot du président et de la directrice

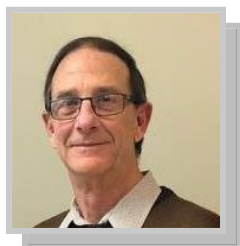
L'arbre ne doit surtout pas cacher la forêt

Ce rapport d'activités a été produit en plein cœur de la pandémie de la COVID-19. De façon spontanée, il s'avère donc plus facile de centrer notre regard sur la fin de l'année qui a malheureusement été marquée par l'annulation de plusieurs activités. Il ne pouvait en être autrement et, naturellement, de ce contexte découlent des conséquences pour la prévention du suicide et le CPSL. Il suffit de penser aux personnes endeuillées par suicide qui n'ont pas pu bénéficier des activités des groupes de soutien ou encore aux intervenants qui n'ont pu être formés. Inévitablement, l'organisme a connu des pertes financières associées à l'annulation de ces formations. Une triste fin de parcours qui ne doit toutefois pas occulter les nombreuses réalisations qui ont jalonné l'année entière puisqu'un foisonnement de nouveautés se dégage de l'année 2019-2020.

Au CPSL, les idées de développement ne manquent jamais. Ce sont plutôt les moyens qu'elles nécessitent qui font constamment défaut. On a pu le constater de façon plus importante pendant les premiers mois de l'année, qui furent marqués par l'absence de certains membres de l'équipe. Toutefois, au cours des derniers mois, il fut possible d'en réaliser quelques-unes. Parmi celles-ci, pensons au travail de réflexion entourant la gestion de la postvention, à celui lié à la prévention du suicide chez les hommes, ainsi qu'au lancement d'une version révisée, imprimée et numérique, de notre outil d'information pour les proches de personnes suicidaires. Ces projets ont bien sûr été travaillés parallèlement à toutes les activités courantes de l'organisme. Et de ce côté, comme le présent rapport permet d'en témoigner, il y a plusieurs raisons d'être fiers et satisfaits du boulot accompli.

Pour terminer, nous souhaitons mettre en lumière l'implication de la communauté au sein de l'organisme. Le CPSL entretient des relations avec de nombreuses organisations de la région et bénéficie du soutien de plusieurs personnes qui partagent avec lui leurs connaissances, leurs talents et beaucoup de leur temps. L'année 2019-2020 aura permis d'observer la constance de cet engagement, qui constitue une valeur importante pour l'organisme, et d'en découvrir différentes facettes.

Bonne lecture !



Michel Pilon
Michel Pilon
Président



Joyce Lawless
Joyce Lawless
Directrice

2. Introduction

Ce document se veut une compilation de l'ensemble des réalisations du CPSL pour l'année financière 2019-2020. Il y sera, entre autres, question des services et des activités d'intervention, de prévention, de deuil, de postvention et de formation.

Bien que la première section représente le cœur de la mission de l'organisme, celui-ci a réalisé de nombreuses autres actions. Il est question ici des activités de promotion, de l'implication du CPSL dans la communauté, ainsi que des activités de soutien à l'équipe de travail, qui occuperont la deuxième section de ce rapport. Suivront enfin les actions liées au financement, à la gestion et à la vie associative de cet organisme communautaire autonome, de même qu'à la contribution de la communauté au soutien de sa mission.

3. Les services offerts

3.1 *L'intervention de crise suicidaire*

3.1.1 *La ligne d'intervention téléphonique*

C'est par la ligne d'intervention téléphonique qu'entrent toutes les demandes de services au CPSL. Qu'il s'agisse d'une intervention téléphonique, de l'inscription à une formation, d'une demande d'aide à l'élaboration d'un protocole de postvention, ou d'un besoin lié à un autre service, toute demande est d'abord reçue par un intervenant formé en prévention du suicide.

Le CPSL est mandataire de la ligne provinciale d'intervention en prévention du suicide, le 1 886 APPELLE, pour la région de Lanaudière. Entre 8 h et minuit, la réponse aux appels lanauchois entrant à cette ligne est assurée par le CPSL, alors qu'entre minuit et 8 h, c'est un centre de prévention du suicide (CPS) d'une autre région qui prend le relais. Depuis plusieurs années, le transfert des appels entrant la nuit s'effectue vers le CPS d'une autre région, avec lequel l'entente de collaboration a d'ailleurs été renouvelée en cours d'année. Ainsi, la réponse à la ligne d'intervention est assurée 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Parmi les personnes utilisant ce service, on retrouve les personnes en détresse, leur entourage, les personnes endeuillées par suicide, les intervenants et toutes autres personnes sensibles à la question du suicide.

L'intervenant affecté à la ligne d'intervention répond aux appels entrants et peut également faire des appels que l'on dit sortants, notamment pour confirmer des rendez-vous ou relancer un membre de l'entourage d'une personne suicidaire, un intervenant ou encore une personne suicidaire. Pour permettre d'en saisir plus facilement la proportion, on calcule que, pour l'année 2019-2020, des 4 847 appels utilisant la ligne d'intervention, 4 208 étaient des appels entrants (933 appels d'information et 3 275 appels d'intervention) et 639 étaient des appels sortants (189 appels d'information et 450 appels d'intervention).

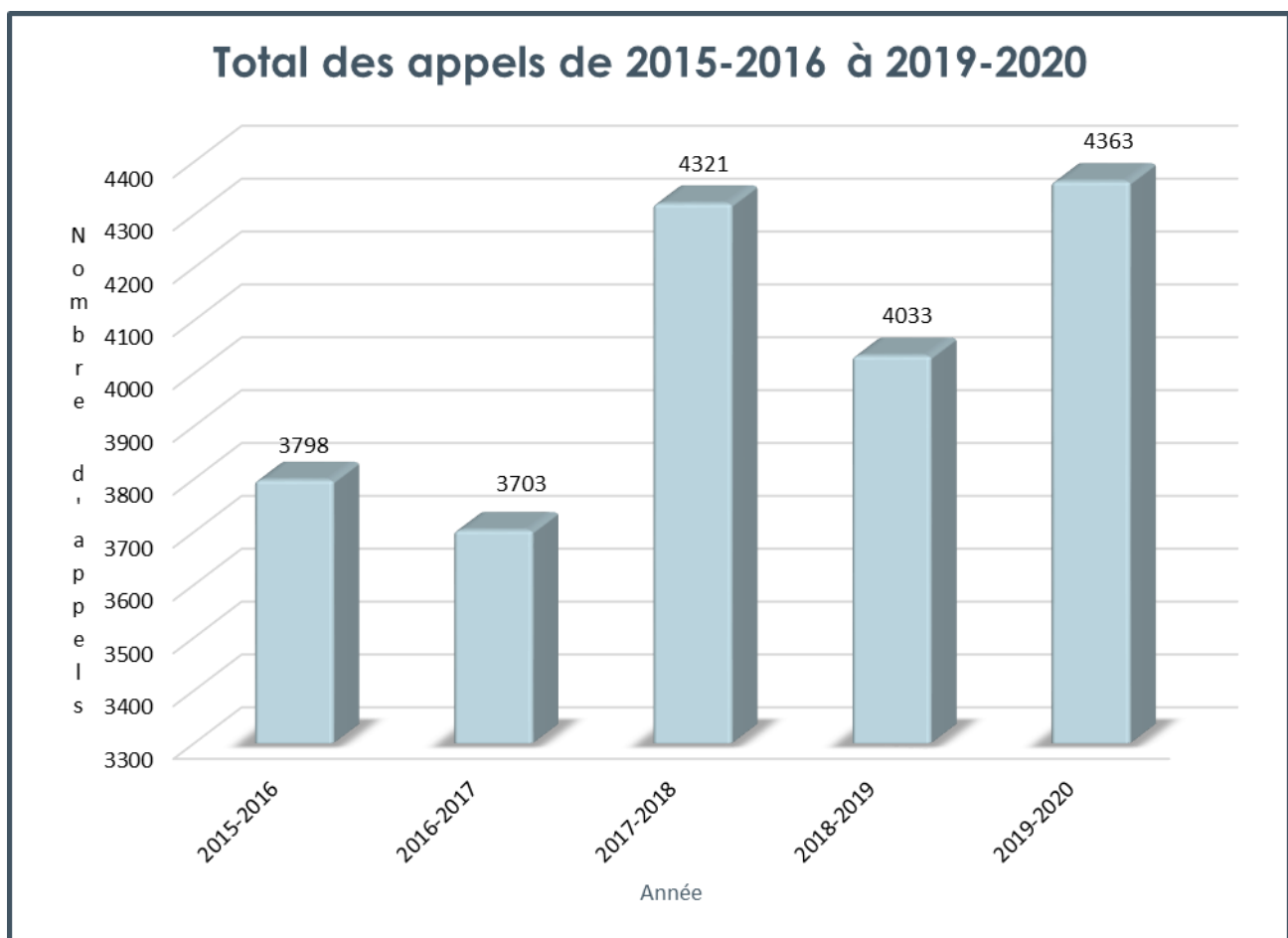
Il est important de souligner que certains appels sortants ne sont pas calculés dans les statistiques des appels de la ligne d'intervention, mais plutôt dans d'autres sections de ce rapport (p. ex. les relances orange et les relances entourage). Les données exposées après ce passage ne tiennent ainsi pas compte de ces appels.

Afin d'estimer la dangerosité d'un passage à l'acte, l'intervenant estime d'abord sept critères. Pour être en mesure de faire une estimation finale, il doit avoir attribué une cote à au moins quatre des sept critères. Cette estimation finale de la dangerosité permet de déterminer les éléments à mettre en place pour assurer un filet de sécurité autour de la personne suicidaire. Lors d'un appel où l'intervenant a estimé moins de quatre critères, le niveau de dangerosité demeure indéterminé. Cela peut notamment arriver lors d'un raccrochage après quelques minutes d'intervention, lorsqu'un appelant fait plusieurs appels au cours d'un même quart de travail ou lorsque l'appel a été fait au cours de la nuit et que l'appelant refuse que les informations relatives à cet appel soient transmises au CPSL. Aussi, la catégorie détresse non suicidaire s'applique seulement dans une situation où l'appelant ne pense pas au suicide au moment de l'appel, n'y a pas pensé récemment et n'a jamais fait de tentative de suicide.

Répartition du nombre d'appels		
Catégories	2019-2020	2018-2019
Dangerosité élevée (orange-rouge)	254	203
Dangerosité faible (vert-jaune)	607	800
Dangerosité indéterminée	1 190	923
Détresse non suicidaire	54	41
Endeuillé	133	93
Entourage	930	844
Intervenant	262	221
Total des appels d'intervention	3 430 (79 %)	3 188 (79 %)
Demandes d'information	933 (21 %)	845 (21 %)
Grand total des appels	4 363	4 033

Dans l'optique de faciliter l'accès aux ressources et de maintenir un filet de sécurité, certains appelants peuvent se voir offrir une relance «orange». Ce service est offert lorsque la cote finale est orange et que la personne a des démarches à effectuer. Un intervenant rappelle la personne quelques jours plus tard afin de prendre des nouvelles, d'offrir, s'il y a lieu, du soutien supplémentaire et de vérifier l'évolution des idées suicidaires. En tout, 44 relances «orange» (18 en 2018-2019) ont été effectuées cette année.

Répartition du nombre de relances « orange » selon l'âge et le sexe		
Groupe d'âge	Hommes	Femmes
13 à 17 ans	1	3
18 à 34 ans	8	7
35 à 64 ans	9	16
65 ans et plus	0	0
Total	18	26

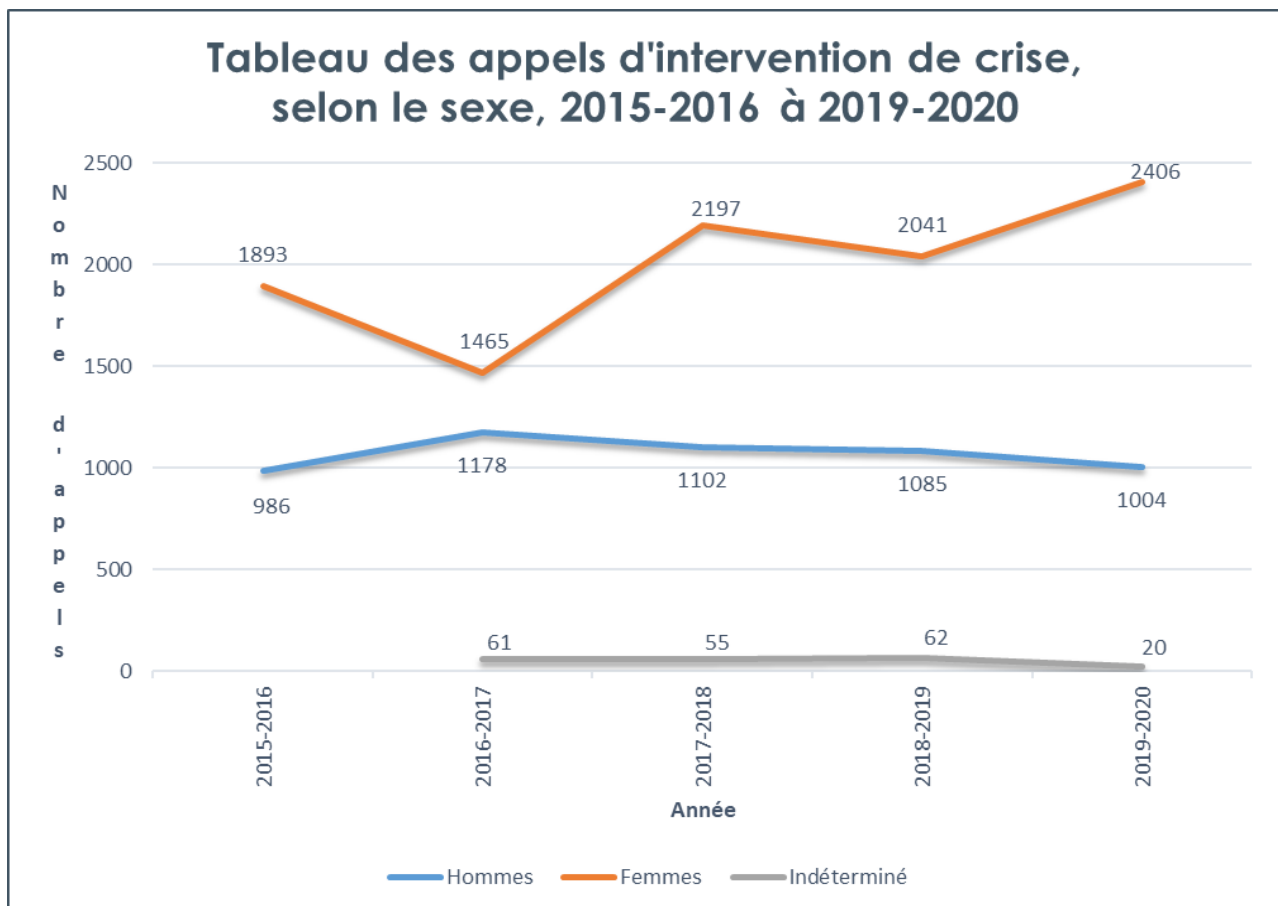


En s'attardant plus spécifiquement à la provenance de l'ensemble des appels (4 363), il est possible de dresser le portrait suivant :

- 329 appels de la MRC de Matawinie (8 %) ;
- 187 appels de la MRC de Montcalm (4 %) ;
- 244 appels de la MRC de D'Autray (6 %) ;
- 1 228 appels de la MRC de Joliette (28 %) ;
- 657 appels de la MRC de L'Assomption (15 %) ;
- 882 appels de la MRC Les Moulins (20 %) ;
- 836 appels hors territoire ou dont la provenance est indéterminée (19 %).

La proportion des appels par territoires de MRC demeure stable pour la majorité des secteurs. On observe cependant une hausse de 3 % pour la MRC de Joliette et une baisse de 2 % pour la MRC de L'Assomption.

En 2019-2020, 20 appels (moins de 1 %) sont des appels pour lesquels le transfert des informations a été refusé. Ainsi, il est impossible de déterminer la provenance, le sexe et l'âge de ces appelants.

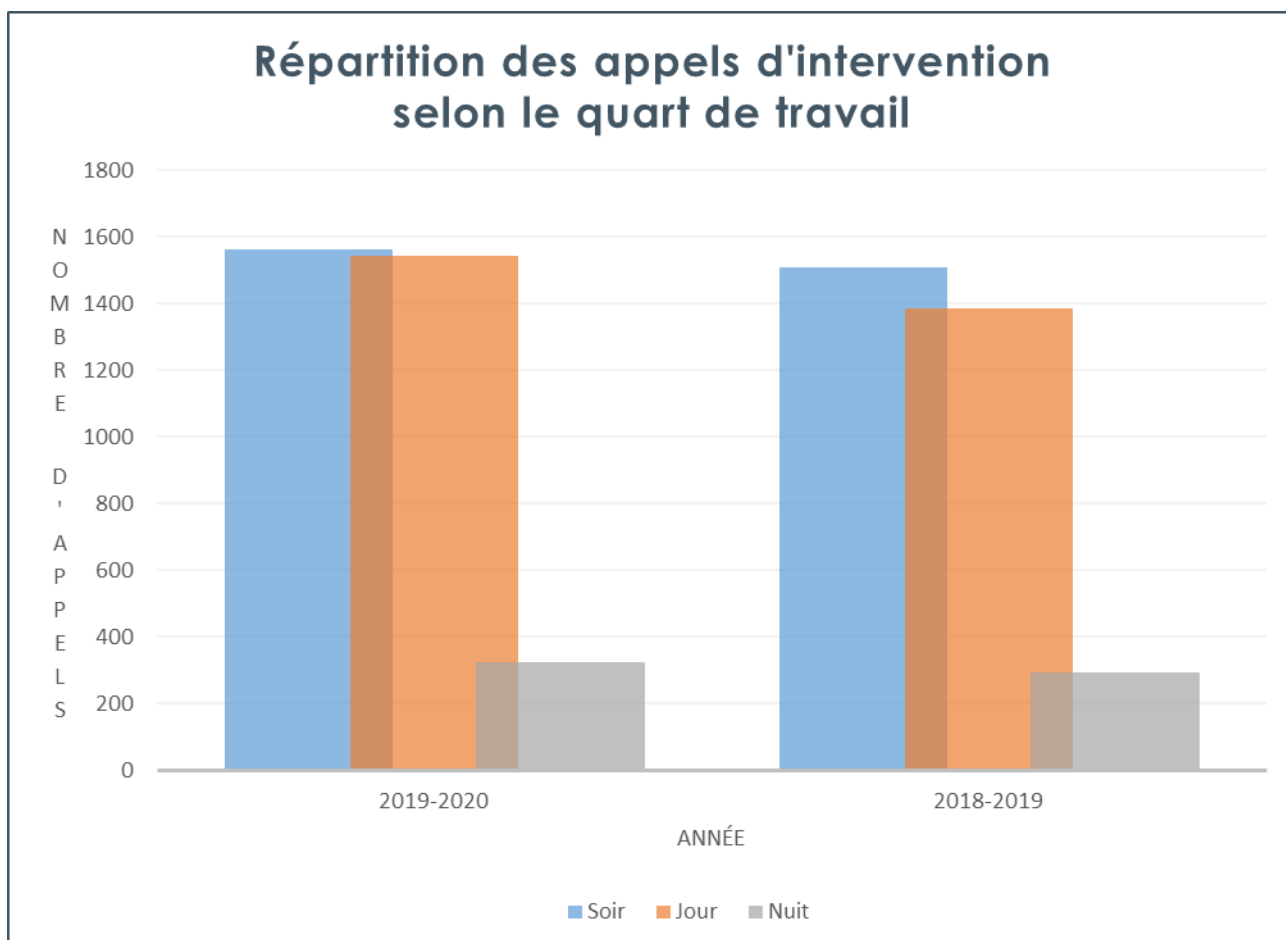


Répartition des appels d'intervention par groupe d'âge, selon le sexe, 2019-2020			
Groupes d'âge	Hommes	Femmes	Sexes réunis
0 à 17 ans	41	72	113
18 à 34 ans	154	408	562
35 à 64 ans	537	917	1 454
65 ans et plus	13	76	89
Entourage/tiers (âge indéterminé)	259	933	1 192
Total <i>(n'incluant pas les 20 appels de personnes dont l'âge et le sexe ne sont pas déterminés)</i>	1 004	2 406	3 410

Certaines personnes vivent de la détresse au quotidien et requièrent davantage de services. Ainsi, 179 des 408 appels (44 %) provenant de femmes âgées de 18 à 34 ans ont été faits par une seule personne et 479 des 917 appels (52 %) provenant de femmes âgées de 35 à 64 ans ont été faits par quatre personnes. Pour ce même groupe d'âge, chez les hommes, 205 des 537 appels (38 %) proviennent d'une seule personne.

Lorsqu'on observe la répartition des 3 430 appels d'intervention selon le moment de la journée où ils ont été effectués, on observe qu'il y a eu :

- 325 appels entre minuit et 7 h 59 (10 %) ;
- 1 542 appels entre 8 h et 15 h 59 (45 %) ;
- 1 563 appels entre 16 h et 23 h 59 (45 %).



Durant l'année, il y a eu 1 444 nouveaux dossiers sur 1 523 dossiers actifs sur la ligne d'intervention. Un dossier actif en est un pour lequel au moins un appel a été réalisé durant l'année, que ce soit par la personne suicidaire ou un membre de son entourage, par la personne endeuillée ou encore par un intervenant ou une sentinelle. On peut donc conclure que 95 % sont de nouveaux dossiers (93 % en 2018-2019).

Pour l'année 2019-2020, les intervenants ont fait appel aux policiers à 20 reprises, que ce soit dans le cadre de la loi P-38 ou non (19 en 2018-2019).

3.1.2 Services à l'entourage de personnes suicidaires

Les membres de l'entourage constituent un filet de sécurité très important autour de la personne suicidaire. La plupart des personnes suicidaires réussissent à traverser la crise avec le soutien de leurs proches. Par de simples gestes, ceux-ci peuvent devenir une source d'apaisement et de réconfort dans ce moment de détresse.

Parmi les services offerts aux personnes inquiètes pour un proche suicidaire, en plus de l'intervention téléphonique, on retrouve :

- Des appels de relance répondant à un besoin immédiat ;
- Du parrainage téléphonique, qui se veut une aide plus soutenue, tenant compte de l'évolution de la situation ;
- Des rencontres de soutien pour un petit groupe de membres de l'entourage d'une personne suicidaire.

Pour l'entourage de personnes suicidaires, il y eut au cours de l'année :

- 93 appels de relance à l'entourage (34 en 2018-2019) ;
- 0 appel de parrainage (4 en 2018-2019) ;
- 11 offres de rencontre, dont 7 ont eu lieu, permettant d'aider 18 personnes (12 offres de rencontre, dont 6 ont eu lieu, permettant d'aider 12 personnes en 2018-2019).

En début d'année financière, étant donné le manque de personnel, le CPSL a dû prioriser certains services. C'est pourquoi il y a eu un arrêt des rencontres offertes à l'entourage pendant plusieurs mois. Ce qui est exceptionnel pour ces rencontres, c'est que malgré le fait qu'elles n'aient eu lieu qu'entre le mois de novembre 2019 et le 13 mars 2020, le CPSL a tenu sensiblement le même nombre de rencontres que l'année précédente et a rencontré un plus grand nombre de personnes.

Selon des gens ayant participé à des rencontres de soutien à l'entourage, la possibilité de valider que les gestes qu'ils posent et que les mots qu'ils utilisent pour aider la personne suicidaire sont adéquats ou encore de se faire rassurer dans leur rôle fait partie des aspects positifs de ce service.

Ce fut une grande année pour le *Passeport pour la vie* puisque le 30 octobre 2019, lors de son colloque annuel, le CPSL a fait le lancement de la deuxième édition de l'outil. Celle-ci se décline en version imprimée et en version Web, qui comprend désormais des suppléments d'information et des liens vers des ressources pouvant être utiles pour l'entourage. Il y a eu 467 *Passeports pour la vie* (76 en 2018-2019) distribués dans plusieurs milieux, dont le CISSSL et plusieurs organismes communautaires. De plus, les centres de prévention du suicide du Québec ont reconnu la qualité et la pertinence de l'outil, puisque 12 d'entre eux ont commandé 2 700 exemplaires de la deuxième édition durant l'année financière. Pour promouvoir le *Passeport pour la vie*, les responsables du dossier ont amorcé une réflexion sur une présentation offerte à différents milieux.

Autre nouveauté, l'entente de référencement conclue avec certains corps policiers de la région a été bonifiée. Cette entente, qui visait déjà à permettre aux policiers présents sur les lieux d'un suicide de mettre en contact les personnes endeuillées et le CPSL rapidement après l'événement, a été élargie pour inclure les membres de l'entourage d'une personne ayant fait une tentative de suicide. Cette année, le CPSL a effectué 2 relances découlant de cette entente, et ce, même si elles étaient liées à des idées suicidaires plutôt qu'à des tentatives de suicide. Néanmoins, elles ont permis à 2 personnes de connaître les services de l'organisme.

3.2 Les activités de prévention

3.2.1 Programme de sentinelles — adolescents et hommes

Le rôle d'une sentinelle est de détecter les personnes vulnérables, de vérifier si elles présentent des idées suicidaires et de les référer vers les ressources appropriées. Le déploiement de réseaux de sentinelles en prévention du suicide facilite l'accès aux personnes isolées qui n'ont pas le réflexe de contacter les ressources d'aide. Ainsi, le CPSL forme et soutient des adultes volontaires pour que ceux-ci deviennent des sentinelles en prévention du suicide.

L'année 2019-2020 se démarque au niveau du recrutement de milieux en vue de former de nouveaux réseaux dans la région. En effet, les demandes ont été nombreuses que le CPSL n'a pas eu à faire de sollicitation. En additionnant les démarches entreprises cette année à celles de l'année antérieure, les formations ont rapidement été complètes. Le programme a été présenté à 9 reprises et 2 nouveaux réseaux ont vu le jour, en plus d'un réseau nouvellement créé au sein de la Commission scolaire des Samares. Les démarches liées aux présentations effectuées cette année se poursuivront en 2019-2020.

On compte 109 échanges d'information réalisés avec des aspirantes sentinelles. Ces contacts téléphoniques permettent aux participants de bien comprendre le rôle de la sentinelle, ainsi que les objectifs de la formation *Agir en sentinelle pour la prévention du suicide*. Il arrive qu'après ces échanges, des personnes se désistent, entre autres, parce que la formation ne répond pas à leur besoin ou encore par manque de disponibilité. Certaines de ces personnes suivront la formation dans la prochaine année financière.

En tant qu'actrices en prévention du suicide, les sentinelles ont été invitées à participer à la Journée mondiale de la prévention du suicide. En effet, 13 sentinelles ont accepté d'agir à titre de bénévoles dans les kiosques mis en place par le CPSL. De plus, plusieurs milieux, dont les milieux scolaire et industriel, ont été encouragés à agir en prévention du suicide durant la Semaine nationale de la prévention du suicide (SPS). Pour en savoir davantage, consulter la section dédiée à l'événement.

Cette année, le CPSL a travaillé activement à la mise à jour de sa base de données des sentinelles issues de la population (c'est-à-dire les sentinelles qui ne sont pas rattachées à une organisation en particulier). Ainsi, plusieurs de ces personnes, qui n'avaient assisté à aucun suivi de formation depuis 5 ans, ont été contactées pour vérifier leur intérêt à poursuivre leur rôle.

Soucieux d'optimiser son travail et de remplir les groupes de suivi de formation, le CPSL a entrepris des démarches pour jumeler différents milieux présentant des caractéristiques similaires. Toutefois, en contactant certains de ces milieux, le CPSL a constaté que leur réseau de sentinelles avait été fragilisé au fil du temps et comptait désormais moins de sentinelles. Dans ces cas, les démarches devant mener à des suivis de formation ont plutôt mené à des demandes de formation.

Pour répondre aux besoins mentionnés dans le rapport de l'étude *Capacité d'agir des sentinelles en prévention du suicide au Québec*¹, le CPSL a mis sur pied des relances visant à prendre soin des sentinelles qui joignent la ligne d'intervention pour des questions liées à leur rôle. L'organisme reçoit peu d'appels des sentinelles. Néanmoins, une de ces relances a pu être réalisée.

Toujours dans le but d'outiller les sentinelles, une conférence sur l'aide médicale à mourir, suivie d'une discussion sur l'impact de cette réalité sur le rôle des sentinelles a été offerte à 2 reprises, soit une fois au Nord et une autre, au Sud de la région. Le sujet, qui a fait l'objet d'une consultation publique en février, a suscité un vif intérêt.

¹ ROBERGE, M-C., N. BOUGUEZOUR (2018). *Capacité d'agir des sentinelles en prévention du suicide au Québec*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 86 p.

Le Programme de sentinelles en chiffres		
	2019-2020	2018-2019
Formations tenues	10	11
Suivis tenus	10	8
Personnes formées	102	114
Personnes devenues sentinelles	97	102
Personnes ayant besoin d'une période de réflexion à la suite de la formation ²	1	0
Personnes ayant fait un suivi	49	68
Sentinelles considérées actives ³ au 31 mars 2020	584	643
Personnes retirées de la base de données pour différentes raisons	167	63
Nombre de participants à la conférence	20 au Nord 16 au Sud	15 au Nord 11 au Sud

Présentations du Programme de sentinelles—volet adolescents										
	Milieux scolaires		Services publics		Entreprises		Autres		Total	
	2019-2020	2018-2019	2019-2020	2018-2019	2019-2020	2018-2019	2019-2020	2018-2019	2019-2020	2018-2019
Nord		1		1						2
Sud	1								1	
Régional										
Total	1	1	0	1	0	0	0	0	1	2

² Comme la formation est une étape pour prendre la décision de devenir sentinelle, certaines personnes ont besoin d'une période de réflexion. Le nombre indiqué correspond aux gens encore en réflexion au 31 mars 2020.

³ Une sentinelle considérée active entre dans une des 3 catégories suivantes : formée depuis moins de 2 ans, ayant réalisé un suivi depuis moins de 2 ans ou en attente d'un suivi.

Présentations du Programme de sentinelles—volet hommes										
	Milieux scolaires		Services publics		Entreprises		Autres		Total	
	2019-2020	2018-2019	2019-2020	2018-2019	2019-2020	2018-2019	2019-2020	2018-2019	2019-2020	2018-2019
Nord			1	2		2	2		3	4
Sud					1				1	
Régional			1	2 ⁴	1		2		4	2
Total	0	0	2	4	2	2	4	0	8	6

Déploiement du réseau lanauchois de sentinelles—volet adolescents											
		Milieux scolaires		Services publics		Entreprises		Autres		Total	
		2019-2020	2018-2019	2019-2020	2018-2019	2019-2020	2018-2019	2019-2020	2018-2019	2019-2020	2018-2019
Nord	Milieus	1	1							1	1
	Personnes	43	13							43	13
Sud	Milieus		1								1
	Personnes		3								3
Régional	Milieus							1		1	
	Personnes							4		4	
Total	Milieus	1	2	0	0	0	0	1	0	2	2
	Personnes	43	16	0	0	0	0	4	0	47	16

⁴ Une de ces présentations a eu lieu lors d'un dîner Agri-rencontre auquel assistaient des gens issus de services publics, d'entreprises et d'OBNL.

Déploiement du réseau lanauchois de sentinelles—volet hommes

		Milieux scolaires		Services publics		Entreprises		Autres		Total	
		2019-2020	2018-2019	2019-2020	2018-2019	2019-2020	2018-2019	2019-2020	2018-2019	2019-2020	2018-2019
Nord	Milieux	1	1	1	1	5	5		2	7	9
	Personnes	6	6	6	8	19	7		8	31	29
Sud	Milieux	1	2				1		1	1	4
	Personnes	4	10				9		12	4	31
Régional	Milieux			2	3	3	3	3	4	8	10
	Personnes			5	9	4	3	6	14	15	26
Total	Milieux	2	3	3	4	8	9⁵	3	7	16	23
	Personnes	10	16	11	17	23	19	6	34	50	86

Suivis de formation—volet adolescents

		Milieux scolaires		Services publics		Entreprises		Autres		Total	
		2019-2020	2018-2019	2019-2020	2018-2019	2019-2020	2018-2019	2019-2020	2018-2019	2019-2020	2018-2019
Nord	Milieux										
	Personnes										
Sud	Milieux										
	Personnes										
Régional	Milieux							1	1	1	1
	Personnes							1	4	1	4
Total	Milieux	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1
	Personnes	0	0	0	0	0	0	1	4	1	4

⁵ Sept entreprises offrant le service d'ambulance

Suivis de formation—volet hommes											
		Milieux scolaires		Services publics		Entreprises		Autres		Total	
		2019-2020	2018-2019	2019-2020	2018-2019	2019-2020	2018-2019	2019-2020	2018-2019	2019-2020	2018-2019
Nord	Milieus					7		2	1	9	1
	Personnes					14		4	1	18	1
Sud	Milieus	1	1					2		3	1
	Personnes	1	7					8		9	7
Régional	Milieus				3			5	4	4	7
	Personnes				15			21	41	21	56
Total	Milieus	1	1		3	7	0	9	5	16	9
	Personnes	1	7		15	14	0	33	42	48	64

3.2.2 La Journée mondiale de la prévention du suicide

Pour une troisième année consécutive, le CPSL a tenu des kiosques sur 5 fermes de la région dans le cadre de la Journée mondiale de la prévention du suicide. L'événement a permis à l'organisme de développer différentes collaborations puisque de nouveaux producteurs l'ont accueilli lors de la Journée portes ouvertes sur les fermes du Québec. Le CPSL était donc présent à la Bleuetière Asselin de Lanoraie, au Jardin des noix de Saint-Ambroise-de-Kildare, à la Cabane Oswald de Saint-Esprit, au Miel de chez nous de Sainte-Mélanie et à la Terre de bisons de Rawdon.

Pour augmenter l'intérêt des gens à visiter les kiosques du CPSL, un tirage a été organisé. Pour y participer, les gens étaient invités à prendre un *Selfie pour la vie* et à le partager sur Facebook. Quant aux enfants, ils devaient répondre à une question pour en apprendre davantage sur la ferme qu'ils visitaient. Les activités étaient animées par des bénévoles et des sentinelles en prévention du suicide. En tout, 13 personnes se sont généreusement impliquées lors de cette journée. Bien que dame Nature ait été un peu capricieuse, l'événement a permis de parler de la cause ou de remettre des outils promotionnels à 1380 personnes de tous âges. De plus, le CPSL a produit un décor Facebook qu'il a partagé avec ses collègues membres du RCPSQ.

3.2.3 La Semaine nationale de la prévention du suicide (SPS)

C'est grâce à l'implication de plus de 138 milieux que la 30^e édition de la SPS, qui s'est déroulée du 2 au 8 février 2020, a permis de joindre plus de 25 780 personnes (33 115 pour la SPS 2019).

Conformément à la décision prise en 2019 d'adopter un thème Lanaudois triennal, le comité régional composé de personnes issues de différents milieux a une fois de plus utilisé le thème *Je mets l'espoir de l'avant*. À nouveau, quatre sous-comités visant chacun des objectifs spécifiques ont vu à l'organisation d'activités pour les groupes cibles suivants : les municipalités, les premiers intervenants (ambulanciers, policiers, pompiers, répartiteurs 911, qui, en raison de leur travail, sont confrontés à des situations de stress important), les milieux scolaires ayant un réseau de sentinelles et, en nouveauté, les entreprises et les personnes isolées géographiquement. Voici les actions liées à ces groupes-cibles :

Activités	Occurrences de l'activité	Personnes jointes (directement ou indirectement)
Volet « municipalités »		
Adoption par le conseil municipal d'une résolution pour reconnaître la problématique du suicide et son ampleur	40	Au moins 9 270 personnes
Installation d'affiches promotionnelles	51 municipalités ont installé 234 affiches	
Affichage et partage de visuels promotionnels sur les babillards électroniques	33	
Publication d'un visuel promotionnel sur les médias sociaux	45	
Partage du témoignage de Martin	30	
Distribution d'un signet promotionnel aux usagers de la bibliothèque	44 municipalités ont distribué 2 295 signets	
Installation d'un autocollant « Et si le bobo n'était pas physique ? » sur les trousseaux de premiers soins	30 municipalités ont installé 152 autocollants	
Publication d'un <i>Selfie pour la vie</i> sur les réseaux sociaux et promotion de l'activité auprès des citoyens	30 municipalités ont utilisé 103 affichettes	

Distribution de cartes professionnelles du CPSL et d'encarts de services	45 municipalités ont distribué 2015 exemplaires des outils	
Demande d'information sur le programme de sentinelles	33	
Demande d'information sur le programme de postvention	12	
Volet « entreprises »		
Installation d'affiches promotionnelles	46	Au moins 2 540 personnes
Affichage et partage de visuels promotionnels sur les babillards électroniques	26	
Publication d'un visuel promotionnel sur les médias sociaux	40	
Partage du témoignage de Martin	14	
Distribution d'un signet promotionnel	1 entreprise a distribué 10 signets	
Installation d'un autocollant « Et si le bobo n'était pas physique ? » sur les troussees de premiers soins	39	
Publication d'un <i>Selfie pour la vie</i> sur les réseaux sociaux et promotion de l'activité auprès de leurs clients	34	
Distribution de cartes professionnelles et d'encarts de services du CPSL	11 entreprises ont distribué 730 exemplaires des outils	
Demande d'information sur le programme de sentinelles	27	
Demande d'information sur le programme de postvention	22	
Volet « personnes isolées géographiquement »		
Rencontre avec les ambassadeurs		4 personnes
Activité des raisons de vivre	5 municipalités de 2 MRC	287 personnes
Livraison d'une lettre, tablette de notes autoadhésives et d'un carton pour noter leurs raisons de vivre dans les boîtes aux lettres des résidents de certains secteurs isolés géographiquement	15 municipalités de 3 MRC	1 871 domiciles

Volet « premiers intervenants »		
Distribution d'affiches et de dépliants (imprimés et PDF) visant à encourager les premiers intervenants à détecter les signes de détresse chez leurs collègues et à leur offrir du soutien	17 organisations ont utilisé 38 affiches et 897 dépliants	
Présentation de l'outil (dépliant) et invitation à signer l'engagement	31 présentations ont été faites dans 11 organisations	595 personnes
Présentation de l'outil (dépliant) à la fraternité des policiers	1 présentation	70 personnes
Distribution d'autocollants pour les véhicules de service	179 autocollants	
Conception d'une vidéo pour joindre les ambulanciers		
Volet « milieux scolaires sentinelles »		
Lettre envoyée à l'ensemble du personnel des écoles ciblées pour informer des activités suggérées durant la SPS	3 écoles 1 Nord 2 Sud	Au moins 340 élèves
Dévoilement des sentinelles du milieu à l'aide des affiches prévues à cette fin		
Kiosque à l'heure du dîner abordant les raisons de vivre. Les élèves étaient invités à apposer leurs raisons de vivre sur le logo du CPSL		
Lettre envoyée aux parents de tous les élèves des écoles ciblées les informant de la présence des sentinelles dans leur école, ainsi que des services du CPSL		
Messages de promotion de la SPS affichés sur les téléviseurs de l'école		
Distribution de tablettes de notes autoadhésives arborant le thème régional		

En plus de ces activités, il y a eu 2 à 3 publications quotidiennes sur la page Facebook du CPSL (9 817 personnes jointes par la publication la plus populaire), l'envoi d'outil pour les médias sociaux (948 personnes incluant 569 sentinelles), deux conférences de presse (46 personnes présentes), quatre entrevues dans des médias ainsi que la publication d'un *selfie* de l'équipe du CPSL et d'un autre, du porte-parole de l'organisme.

3.2.4 Le bulletin Vie-Gile

Malheureusement, une fois de plus, la publication du *Vie-Gile* a fait partie des activités qui ont été suspendues en raison du manque d'effectifs. Par conséquent, aucune publication n'a été réalisée en 2019-2020.

3.2.5 Les activités dans le milieu agricole

Le CPSL s'est impliqué dans le milieu agricole à plusieurs reprises durant l'année financière 2019-2020. La 7^e édition du projet la Route agricole fut réalisée en deux temps, les premières visites ont eu lieu à l'automne 2019 et les dernières en mars 2020. Une intervenante et un intervenant du CPSL ont effectué, à tour de rôle, les rencontres avec les producteurs en étant accompagnés d'un bénévole du CPSL qui est agriculteur, endeuillé par suicide et qui possède une formation de sentinelle en prévention du suicide.

Les discussions avec les partenaires du milieu agricole ont permis de mettre en lumière que toutes les productions agricoles vivaient une période difficile. Le choix s'est donc arrêté sur les MRC de Montcalm, de Joliette et de D'Autray. Fidèle collaboratrice du CPSL, la Fédération de l'UPA de Lanaudière (FUPAL) a gracieusement fourni les adresses des fermes de ces trois secteurs.

Cette 7^e année a permis de rencontrer 14 hommes et 14 femmes sur les 56 fermes visitées (2018-2019 : 11 hommes et 9 femmes, 27 fermes visitées). Les ressources humaines et financières étant au rendez-vous, il était prévu d'accorder plus de temps au projet. Cependant, le départ d'un des intervenants attitrés au dossier, les aléas de la température et l'arrivée de la COVID-19 ont freiné les élans. Par conséquent, seulement 5 des 12 demi-journées prévues ont eu lieu (3 en 2018-2019). Lors d'une des demi-journées annulées, le CPSL devait rencontrer les étudiants en agriculture du Cégep régional de Lanaudière à Joliette.

L'accueil reçu sur les fermes fut chaleureux et la majorité des personnes présentes se sont confiées sur les difficultés rencontrées. Toutes ont accueilli les visiteurs à bras ouverts et ont encouragé le CPSL à poursuivre cette action. Plusieurs avaient entendu parler du projet et un producteur a même mentionné que le numéro de la ligne d'intervention, laissé lors d'une visite passée, était bien en vue dans sa laiterie. Le fait d'avoir le numéro sous les yeux et de le regarder régulièrement l'a d'ailleurs encouragé à demander de l'aide.

Pour une 3e année, les producteurs se sont vus remettre un sent-bon en forme de tracteur sur lequel on retrouve le logo et les coordonnées du CPSL ainsi qu'une pensée incitant les gens à demander de l'aide. Sur les fermes où personne n'était présent pour accueillir le CPSL, l'outil a simplement été déposé avec une lettre expliquant le projet.

Toujours bien présent à la Table de concertation régionale sur la santé psychologique des familles agricoles lanauoise, le CPSL s'occupe de la planification, de l'animation et de la rédaction des comptes rendus des rencontres, qui ont lieu deux fois par année. Au cours de l'année financière, l'agente de développement et de communication du CPSL a participé à une réflexion quant aux actions à mettre en place pour promouvoir la Table.

En 2019-2020, le CPSL fut invité à s'adresser aux agriculteurs de la région lors de l'assemblée générale annuelle de la FUPAL. Le sent-bon utilisé pour la Route agricole a été remis à la centaine d'agriculteurs présents. De plus, les activités réalisées auprès des agriculteurs ont été présentées lors d'une rencontre du réseau Agriconseils de Lanaudière à laquelle 45 personnes assistaient.

Convaincu de la pertinence d'avoir une telle ressource sur son territoire, le CPSL a soutenu la FUPAL dans les démarches entourant l'embauche d'un travailleur de rang. Une lettre d'appui a été rédigée et deux administrateurs du CPSL ont assisté à la soirée dînatoire soulignant le 90e anniversaire de la FUPAL et visant à amasser des fonds pour la mise en place du projet de travailleur de rang. De plus, le CPSL fut interpellé pour soutenir la FUPAL à certains niveaux dans l'encadrement du travailleur de rang.

Finalement, le CPSL fut invité par la chercheuse Ginette Lafleur à faire une présentation dans le cadre de l'institut d'été du Centre de recherche et d'intervention sur le suicide, enjeux éthiques et pratiques de fin de vie (CRISE) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Dans sa présentation, le CPSL a abordé l'historique des actions posées dans le milieu agricole lanauois, mais surtout le projet de la Route agricole.

3.2.6 Le projet hommes

En continuité avec les actions de l'année précédente entourant le projet qui vise spécifiquement la prévention du suicide chez les hommes, sept candidats ont présenté le profil recherché et se sont rendus disponibles pour se joindre au groupe, dont la première des dix rencontres a eu lieu en avril 2019. Deux d'entre eux se sont malheureusement désistés en cours de route pour des raisons de santé ou à cause de changements de disponibilité liés à leur emploi.

La première vague de rencontres, tenue au printemps 2019, a permis aux hommes de partager leur savoir expérientiel sur ces thèmes :

- Le rapport avec l'entourage ;
- Les indices de détérioration de leur état de santé ;
- Leur relation avec les ressources d'aide ;
- Les éléments les ayant aidés à ne pas passer à l'acte ou à se rétablir.

À compter de l'automne, une deuxième série de rencontres a permis aux membres du groupe (autant les hommes que les animateurs et l'agente de développement et communication) de déterminer ensemble les moyens envisagés pour soutenir les hommes lanaudois qui vivent une crise suicidaire. Visant à faire un suivi de l'avancement du projet, une onzième rencontre, prévue en février, a été reportée en mars, pour finalement être annulée à cause de la crise sanitaire.

Néanmoins, à l'issue des travaux entrepris en 2019-2020, le groupe a décidé de travailler au développement d'une chaîne YouTube qui sera mise en place durant l'année suivante. Celle-ci présentera notamment des témoignages d'hommes, et peut-être éventuellement de personnes ayant perdu un homme par suicide, de même que des présentations de ressources d'aide.

Au 31 mars, deux organisations ont présenté une offre de services pour le tournage de trois premières capsules vidéo. Ces deux organisations regroupent majoritairement des hommes qui, sensibles à la cause, se sont dits très emballés par le projet. Le choix de l'organisation partenaire a été reporté, encore une fois en raison des bouleversements engendrés par la COVID-19.

Les hommes du groupe ont affirmé leur intérêt à contribuer aux capsules, selon différentes modalités en ce qui a trait à la confidentialité. Le coanimateur des

rencontres a annoncé qu'il poursuivrait bénévolement son implication auprès du groupe. Le porte-parole du CPSL, Ghyslain Dufresne, s'est lui aussi porté volontaire pour participer aux capsules. Un projet, certes ambitieux, qui suscite un bel engouement auprès de la gent masculine.

3.3 Le deuil et la postvention

3.3.1 Les services offerts aux personnes endeuillées

En tout temps, une personne qui vit un deuil par suicide peut obtenir du soutien à la ligne d'intervention. Elle peut également assister à différentes rencontres individuelles et de groupe qui sont décrites dans la présente section.

Répartition des nouvelles demandes de services de deuil (excluant les services de postvention)		
Territoire	2019-2020	2018-2019
MRC Les Moulins	12	8
MRC de L'Assomption	16	12
MRC de Joliette	15	8
MRC de Montcalm	5	7
MRC de D'Autray	7	3
MRC de Matawinie	5	8
Total	61*	46

*Une demande provenait de l'extérieur du territoire de Lanaudière

Le groupe d'accompagnement pour adultes endeuillés par suicide

Le groupe d'accompagnement est un espace réservé permettant aux participants de s'exprimer sans jugement sur leur deuil. Les thématiques abordées sont liées aux préoccupations des participants, comme les émotions, les questionnements, l'espoir ou l'entourage. Au fil des rencontres, qui s'échelonnent sur six mois et sont d'une durée de 2 heures 30 minutes, les participants expérimentent des outils qu'ils peuvent réutiliser dans leur quotidien. L'animation est assurée par une personne endeuillée par suicide ayant déjà participé au groupe et un intervenant du CPSL.

Une à trois rencontres préliminaires individuelles sont nécessaires pour faire une évaluation conjointe des besoins et ainsi voir si le groupe d'accompagnement est adéquat pour la personne endeuillée. Lors de ces rencontres, le fonctionnement du groupe est présenté pour faciliter l'intégration de la personne.

Statistiques relatives au groupe d'accompagnement pour adultes endeuillés par suicide				
Services	Occurrences		Personnes touchées	
	2019- 2020	2018- 2019	2019- 2020	2018- 2019
Relances de maintien et post-groupe	51	56	41	35
Rencontres individuelles de co-évaluation	81	62	52	28
Rencontres de groupe	18	19	19	13

Cette année, en plus de subir les soubresauts de dame Nature, le CPSL a dû faire face à la crise sanitaire qui a frappé le monde entier. Ces réalités l'ont forcé à déplacer ou à annuler des rencontres, perturbant le fonctionnement habituel du groupe.

Réseau lanaudois d'endeuillés par suicide

Depuis 2011, le CPSL croit fermement qu'un réseau formé pour et par des endeuillés par suicide est la clé du succès de ce service. Le CPSL considère que les personnes endeuillées par suicide, qui représentent une «force vive» pour la cause, ont besoin de donner un sens à ce qu'elles vivent, d'aider, de contribuer, de donner au suivant et de s'impliquer en prévention du suicide. Finalement, le CPSL estime que les endeuillés ont la capacité de déterminer les actions qui ont du sens dans leur cheminement. La structure et les actions posées par le réseau d'endeuillés en cours d'année financière ont été réfléchies dans ce sens.

Étant donné les difficultés vécues au niveau des ressources humaines du CPSL, le développement du réseau d'endeuillés, appelé à l'origine *groupe d'entraide*, a été ralenti en 2018-2019. Au début de l'année financière 2019-2020, deux personnes endeuillées ont manifesté l'envie de s'impliquer activement au sein du réseau d'endeuillés, permettant au CPSL de relancer le projet. Un comité organisateur a été formé, regroupant trois personnes endeuillées par suicide et deux intervenantes du CPSL, dont une a quitté en cours d'année. La première des 9 rencontres du comité a eu lieu en juin 2019. Dès cette rencontre, les idées affluent. Il est décidé de nommer le réseau *Pour ceux qui restent... Réseau lanaudois d'endeuillés par suicide*. Il est également convenu que ce sont les

endeuillés du comité qui animeront les rencontres en étant épaulés par une intervenante du CPSL.

La première rencontre du réseau a lieu en octobre. L'objectif des rencontres est de donner un espace aux personnes endeuillées où elles peuvent se retrouver et échanger en toute liberté. Le cadre étant flexible, les personnes présentes n'ont pas l'obligation de participer à toutes les rencontres ni de prendre la parole lorsqu'elles ne s'en sentent pas capables. Ces dernières mentionnent d'ailleurs que les rencontres leur ont été grandement utiles, même si elles n'ont pas pris la parole. En 2019-2020, 38 personnes ont participé aux 4 rencontres en alternance entre Joliette et Terrebonne, représentant un total de 57 présences.

Le comité se penche aussi sur des activités ludiques ou récréatives qui pourraient répondre aux différents besoins que peuvent avoir les participants du réseau et un budget est réservé à cette fin. Le temps consacré à l'assistance des endeuillés qui animeront les activités et le départ en cours d'année d'une intervenante coresponsable du dossier font en sorte que peu d'activités ont été réalisées.

Néanmoins, une première activité est organisée le 23 novembre 2019. Il s'agit du traditionnel brunch de la Journée internationale des endeuillés par suicide. L'événement rassemble 22 personnes (10 en 2018-2019). Une seconde activité prévue en mars a dû être annulée avec l'arrivée de la COVID-19.

Le comité souhaite aussi la mise en place d'un groupe Facebook qui permettrait de faciliter, entre autres, les échanges entre endeuillés et la diffusion d'information sur les activités. Étant donné les enjeux entourant sa gestion, le CPSL désire qu'une formation soit préalablement suivie pour s'assurer de la qualité, de la confidentialité et de l'aspect sécuritaire du groupe à créer.

Finalement, comme le CPSL désire augmenter le pouvoir d'agir des endeuillés, ceux-ci sont encouragés à proposer des activités et à faire part de leurs besoins lors des rencontres du réseau d'endeuillés et du groupe de soutien. Dans la même veine, une répartition des responsabilités est faite au sein du comité.

Soutien aux enfants endeuillés par suicide et à leur famille (Le Balbuzard)

Le Balbuzard s'adresse aux enfants âgés de 6 à 12 ans qui sont endeuillés par suicide et à leur famille. Il comporte deux volets, soit celui du soutien parental par des rencontres téléphoniques ou en face à face et celui des rencontres de groupe pour les familles où parents et enfants sont présents. Lors des rencontres de groupe, les intervenantes prennent un moment avec les parents, un autre avec les enfants et un autre encore regroupant parents et enfants.

Ce service a pour objectifs de :

- Mettre à profit les forces des familles pour vivre le deuil ;
- Rassurer les parents quant à leur capacité à accompagner leurs enfants ;
- Offrir du soutien pour aider les familles à retrouver leur équilibre ;
- Donner aux enfants et aux parents l'espoir de se sentir mieux.

Bien que la tenue du groupe au printemps ait dû être annulée par manque de participants, les rencontres ont pu être reportées à l'automne. Cette réussite n'est sûrement pas étrangère au fait que le CPSL a promu le service de manière plus intensive au printemps et au début de l'automne, entre autres par des présentations de service et des publications sur sa page Facebook. Cinq familles ont commencé les rencontres et quatre les ont terminées. Ces rencontres ont permis au CPSL d'améliorer ses méthodes de travail auprès des parents d'enfants endeuillés par suicide.

Le Balbuzard a enregistré cette année :

- 12 nouvelles demandes de service ;
- 1 rencontre de soutien parental ;
- 8 rencontres d'évaluation avant groupe ;
- 4 rencontres de groupe ;
- 5 rencontres de fin de groupe ;
- Aucune famille en attente à la fin de l'année 2019-2020.

3.3.2 Les services de postvention

La postvention désigne l'ensemble des interventions mises en place dans un milieu à la suite d'un suicide. Elle répond à plusieurs objectifs, dont :

- La diminution de la souffrance individuelle ;
- Le renforcement de la capacité des individus à faire face à l'adversité ;
- La diminution des risques d'effet d'entraînement (contagion) ;
- L'augmentation du sentiment de sécurité ;
- Le retour au fonctionnement habituel du milieu touché par un suicide.

Le CPSL vient en aide autant aux milieux qui souhaitent se préparer à affronter la crise avant qu'un suicide ne survienne qu'à ceux qui y sont confrontés.

Les postventions d'urgence

Comme le CPSL est accessible en tout temps, par le biais de la ligne d'intervention, il est possible de le joindre rapidement lorsqu'un suicide survient dans un milieu. Une intervenante fait alors une analyse rigoureuse de la situation et peut ensuite offrir à ce milieu les services qui seront les plus adaptés à son besoin. Ces services peuvent prendre différentes formes, comme du soutien téléphonique ou des rencontres, et cela autant pour les proches de la personne décédée que pour les dirigeants d'organisations qui doivent mettre en place des mesures pour soutenir les gens de leur milieu.

Utilisation des services de postvention⁶		
	2019-2020	2018-2019
Événements pouvant nécessiter des services de postvention	63	43
Situations au cours desquelles le service s'est limité à une intervention téléphonique ⁷	26	11
Situations au cours desquelles le service s'est arrêté après un suivi téléphonique	16	17
Situations résultant en rencontres	20	15
Nombre de rencontres tenues	29	17
Nombre de personnes touchées par les rencontres	58	73
Nombre de situations où le CPSL s'est déplacé pour du soutien-conseil	1	2

Les partenaires

Depuis 2009, le CPSL a une entente avec des corps policiers de la région. Lorsque les policiers arrivent sur les lieux d'un suicide, ils proposent aux personnes endeuillées de remplir un formulaire. Une fois rempli, celui-ci est faxé à l'organisme. Le CPSL téléphone alors à ces personnes, dans les plus brefs délais, afin de leur offrir du soutien.

Un travail important a été fait cette année pour tenter de maintenir les ententes avec les corps policiers de la région. En effet, il est essentiel pour l'organisme de procéder à une mise à jour régulière de ces ententes afin de s'assurer qu'elles soient toujours fonctionnelles et que les policiers de la région soient au courant qu'elles existent. Plusieurs policiers de Repentigny ont pu recevoir la visite d'une intervenante du CPSL (5 présentations auxquelles plus de 60 policiers ont assisté) pour rappeler ce que l'organisme peut faire en cas de suicide.

La Sûreté du Québec continue de faire parvenir au CPSL des formulaires de référence, bien qu'il n'y ait plus d'entente officielle entre celle-ci et l'organisme. Quant aux autres corps policiers, c'est-à-dire Terrebonne, Repentigny et l'Assomption, l'entente demeure active. Le CPSL a reçu 12 références, permettant à 23 personnes d'obtenir de l'aide (10 références et 15 personnes aidées en 2018-2019). En 2019-2020, le CPSL a également tenté de créer, en vain, des ententes avec de nouveaux partenaires.

⁶ Le détail des services utilisés est inférieur au nombre de situations, car certains milieux contactent le CPSL seulement pour l'informer d'une situation de postvention.

⁷ Ces interventions sont incluses dans les statistiques de la ligne téléphonique, soit dans les appels d'endeuillés, d'intervenants ou de proches.

Le soutien pour les programmes de postvention

Le fait de détenir un programme de postvention adapté à son milieu avant même qu'un suicide ne survienne constitue un avantage important. En effet, avoir déjà réfléchi à une telle éventualité et avoir mis en place ce qui sera aidant en cas de suicide peut faire la différence. Sept milieux ont montré un intérêt pour l'élaboration d'un programme de postvention pour leur organisation. L'un d'entre eux a participé aux ateliers personnalisés du CPSL et possède maintenant son programme de postvention. Le CPSL est toujours en contact avec deux autres milieux pour les soutenir dans la poursuite de ce processus.

Désireux de demeurer fidèle aux recommandations faites aux organisations qu'il accompagne dans la préparation de leur programme de postvention, le CPSL a procédé à la mise à jour de son propre programme. Cette démarche englobait notamment le renouvellement de son entente avec le CPS Accalmie, qui lui prêterait main-forte en cas de besoin s'il devait être ébranlé par le suicide d'un membre de son équipe ou d'une autre personne de son entourage.

Cette année, beaucoup de temps a été consacré à l'élaboration d'une proposition d'équipe régionale de postvention. En plus de parler avec des organismes d'autres régions et de questionner ses membres, l'organisme a élaboré un document de présentation pour ses futurs partenaires. De plus, la parution, en fin d'année financière, du *Programme de postvention : être prêt à agir à la suite d'un suicide*, de Monique Séguin, Françoise Roy et Tania Boilar, a permis de bonifier ce document. La présentation de la proposition aux partenaires doit avoir lieu en 2020-2021.

3.4 Les services de formation

3.4.1 Formation *Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide de bonnes pratiques*

De nombreux intervenants de Lanaudière ont bénéficié, encore cette année, de l'entente conclue entre le CPSL et le Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière (CISSSL) visant à leur offrir la formation *Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide de bonnes pratiques*.

En 2019-2020, 11 formations ont eu lieu (10 en 2018-2019). Le calendrier de formations a été freiné par la situation exceptionnelle vécue à l'échelle planétaire. En effet, deux formations ont été reportées en raison des exigences

gouvernementales en lien avec la COVID-19. Malgré tout, le nombre d'intervenants du CISSSL formés, comme le nombre total de personnes ayant reçu la formation ont connu une hausse par rapport à ceux de l'année précédente.

Le CPSL a décidé d'intégrer à son calendrier une formation réservée aux commissions scolaires lanauchoises et au Carrefour Jeunesse-emploi de D'Autray-Joliette. La formation a permis à ces organisations, qui ont des besoins de formation plus fréquents, d'éviter les listes d'attente et d'inscrire plusieurs intervenants dans un même groupe.

Répartition du nombre de participants à la formation <i>Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide de bonnes pratiques, reliés ou non à l'entente avec le CISSSL</i>⁸		
	Nombre de participants reliés à l'entente	Nombre de participants non reliés à l'entente
CISSSL	85	0
Organismes communautaires/OBNL	26	1
Autres	0	34
Total	111	35
Nombre de personnes formées	146⁹	

3.4.2 Suivi de formation *Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide de bonnes pratiques*

Pour consolider les acquis de la formation *Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide des bonnes pratiques*, le CPSL offre des suivis de formations personnalisés.

⁸ Entente pour la formation d'intervenants du CISSSL et des organismes communautaires reconnus par celui-ci.

⁹ Formation complétée et unités d'éducation continue obtenues.

Répartition du nombre de participants aux suivis de formation Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide de bonnes pratiques, reliés ou non à l'entente avec le CISSSL¹⁰		
	Nombre de participants reliés à l'entente	Nombre de participants non reliés à l'entente
CISSSL	20	0
Organismes communautaires/OBNL	2	0
Autres	0	2
Total	22	2
Nombre de personnes formées	24	

3.4.3 Colloque

Le 30 octobre 2019, s'est tenu, au Club de golf Montcalm, le 17^e colloque annuel en prévention du suicide destiné aux intervenants de la région.

Le thème *Agir différemment... pour redonner espoir!* et la diversité des conférenciers ont suscité un tel engouement que toutes les places disponibles ont été comblées bien avant la fermeture de l'inscription. Comme l'an passé, ce sont 150 participants qui se sont rassemblés afin de parfaire leurs connaissances auprès de spécialistes sur le sujet. Cette année encore, plusieurs personnes se sont vu refuser une place à l'événement.

Pour amorcer et conclure la journée, deux conférences ont été présentées :

- *Le transfert de connaissance : un défi pour les milieux de recherche et de pratique*, par Luc Dargis ;
- *Prévenir le suicide le plus tôt possible*, par Marc-André Dufour.

Au cours de la journée, les participants pouvaient choisir deux ateliers parmi les suivants :

- *Intervention auprès des personnes atteintes d'un trouble de la personnalité limite (TPL) : générer de l'espoir avec les techniques de la thérapie dialectique et comportementale (TDC)*, par Bogdan Balan ;

- *Comprendre le suicide chez les personnes ayant une déficience intellectuelle (DI) ou un trouble du spectre de l'autisme (TSA), par Cécile Bardon ;*
- *Bris du secret professionnel et de la confidentialité dans le contexte de la prévention du suicide, par Me Karine Tremblay ;*
- *Étiologie suicidaire et trajectoire de vie : comment comprendre le développement de la vulnérabilité suicidaire, par Monique Séguin ;*
- *Déploiement de stratégies de postvention : vers des pratiques exemplaires, par Monique Séguin ;*
- *Mieux comprendre les producteurs et productrices agricoles pour mieux intervenir, par Ginette Lafleur et Nancy Langevin ;*
- *Des activités significatives pour augmenter le goût de vivre et améliorer nos pratiques, par Marlène Falardeau.*

Les personnes qui ont participé au colloque provenaient de divers milieux : CISSSL, écoles secondaires, cégep, organismes communautaires, services correctionnels, services de police, paroisses. À celles-ci s'ajoutent des personnes endeuillées par suicide, des sentinelles et des membres du CPSL.

Le comité organisateur est composé de différents partenaires qui travaillent conjointement avec le CPSL pour faire de cette journée une réussite. Les objectifs que s'était donnés le comité cette année ont été atteints :

- ✓ Le nombre d'invitations auprès des professionnels du CISSSL a été augmenté. Cette année, entre autres activités de promotion, des affiches ont été installées dans les salles à manger du CISSSL pour joindre les employés.
- ✓ 75 % des gens ont mentionné avoir envie d'approfondir les thèmes abordés.

3.4.4 Ateliers/Formations sur mesure

Atelier Cégep

Cette année, deux ateliers personnalisés ont été offerts au Cégep régional de Lanaudière à Joliette. Ces ateliers ont permis à 29 étudiants de se familiariser avec les bonnes pratiques en prévention du suicide.

3.4.5 Formation repérage et coaching

Nouvellement offerte cette année, la formation *Repérer la personne vulnérable au suicide et appliquer les mesures de protection requises* s'adresse à des intervenants qui sont susceptibles d'être en contact avec des personnes suicidaires sans toutefois avoir le mandat de faire une intervention complète auprès d'elles. Cette formation permet de repérer la personne suicidaire et de mettre en place des mesures de protection, en attendant que celle-ci soit en contact avec un intervenant ayant la formation nécessaire pour faire une intervention complète.

À cause des ressources humaines limitées, cette formation n'a pu être largement déployée cette année. Toutefois, elle a été promue auprès de partenaires ciblés du CPSL, qui avaient pris l'habitude d'inscrire leurs intervenants à la formation *Agir en sentinelle en prévention du suicide*. Plusieurs milieux ont démontré leur intérêt, mais seulement deux endroits ont pu recevoir la formation.

Le coaching est une activité qui n'est pas publicisée par le CPSL. Elle est essentiellement offerte aux intervenants qui joignent la ligne et qui vivent une situation présentant certaines caractéristiques. Les intervenants participant aux formations offertes par le CPSL entendent aussi parler de cette activité. C'est un service spécialisé qui s'adresse à un milieu où plusieurs intervenants sont aux prises avec une situation particulière liée au suicide. Un coaching prend généralement la forme d'une discussion d'une durée maximale de 3 heures et a pour objectif de construire, avec le milieu, un plan de match lui permettant de faire face à la situation d'une manière cohérente, tenant compte de son approche, et selon les meilleures pratiques en prévention du suicide.

Répartition du nombre de participants à la formation Repérer la personne vulnérable au suicide et appliquer les mesures de protection requises et aux séances de coaching		
	Formation repérage	Coaching
Milieus pharmaceutiques	5	0
Milieus scolaires	5	0
Organismes communautaires	0	7
Total	10	7
Nombre de personnes formées	17	

4. Les activités de promotion

Si certains services du CPSL ont connu un ralentissement en raison de la COVID-19, le trio d'employées chargé des communications et de la promotion du CPSL a connu une fin d'année plutôt occupée. En effet, pour amoindrir les effets de la crise sur les Lanaudoises et Lanaudois et leur faire savoir que la ligne d'intervention téléphonique demeurerait accessible 24/7 malgré le contexte, différentes actions ont été mises en place :

- Publications Facebook, dont deux payantes, pour assurer une meilleure visibilité au message. D'ailleurs, l'une d'entre elles fut la publication la plus populaire de l'année, avec plus de 36 000 vues et près de 1 500 interactions ;
- Communiqué envoyé à tous les médias de la région, visant un public élargi et traitant des signes à surveiller tout en rappelant l'existence du *Passeport pour la vie* et l'accessibilité de la ligne d'intervention ;
- Publicités diffusées sur les ondes du O103.5 (2 capsules différentes) et de CFNJ (une capsule) ;
- Réalisation et diffusion d'une entrevue au O103.5 ;

- Message sur l'accessibilité du 1 866 APPELLE envoyé à ces partenaires :
 - o Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière (TROCL) ;
 - o Table des partenaires du développement social de Lanaudière (TPDSL) ;
 - o Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière (CISSSL) ;
 - o Corporation de développement communautaire de la MRC de L'Assomption ;
 - o Municipalités de la région ;
 - o Chambres de commerce de la région ;
 - o Services des communications des deux commissions scolaires francophones ;
 - o COOP Novago ;
 - o Fédération de l'UPA de Lanaudière (FUPAL).

Avant la crise, quelques bons coups ont été réalisés, comme la production d'un porte-clés antistress en forme de combiné de téléphone ancien. Distribué en quelque 1700 exemplaires, le téléphone rouge portant simplement le logo de l'organisme et le 1 866 APPELLE a connu un franc succès auprès de gens de tous âges.

Le nombre de clics *J'aime* sur la page Facebook a fait un bond de 466, passant de 960 à 1426. Des mécanismes aussi simples que d'inviter les gens qui interagissent avec la page à cliquer *J'aime* semblent porter fruit. Le CPSL a eu recours au placement publicitaire offert par Facebook à 4 reprises au cours de l'année.

L'organisme a obtenu une belle visibilité auprès d'organisations partenaires, par le biais de 14 présentations et rencontres d'échange sur les services (2 en 2018-2019), et auprès du grand public, à travers 10 kiosques, dont 5 tenus sur des fermes de la région durant la Journée mondiale de la prévention du suicide. Deux rencontres d'échange sur les services ont dû être annulées à cause de la COVID-19. LE CPSL a décliné à 4 reprises des invitations à tenir des kiosques ou à animer des ateliers chez des partenaires, faute de ressources humaines suffisantes.

Le site Internet a connu une affluence plus importante qu'au cours des deux dernières années. Le lancement de la version Web du *Passeport pour la vie* pourrait notamment expliquer les hausses à ce niveau.

Web et médias sociaux

Statistiques du site Internet selon Google Analytics		
	2019-2020	2018-2019
Nombre de sessions	8 851	7 503
Nombre d'utilisateurs	7 007	5 873
Pourcentage de nouveaux visiteurs	87,7 %	88 %
Nombre de pages vues	17 181	15 113

Résumé des autres actions posées :

- Promotion des activités et des services du CPSL sur son site Internet et sa page Facebook ;
- Promotion de l'aspect 24/7/365 de la ligne d'intervention sur la page Facebook, à chaque jour férié ;
- Promotion sur les babillards électroniques, bulletins municipaux et pages Facebook des municipalités et des chambres de commerce de la région ;
- Promotion sur les écrans des restaurants Chez Henri à Saint-Charles-Borromée, au Coin des avenues à Saint-Ambroise, Hôtel Central à Saint-Michel-des-Saints et Brasserie Le Ranch à Joliette ;
- Envoi de promotion à des partenaires multiplicateurs, en vue d'une diffusion plus large : Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière (TROCL), Regroupement des centres de prévention du suicide du Québec (RCPSQ), chambres de commerce, organisateurs communautaires du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière (CISSSL) ;
- Événements médiatiques :
 - Conférence de presse et entrevues entourant la Journée mondiale de la prévention du suicide, à Joliette (août 2019) ;
 - Conférence de presse et entrevues entourant la Semaine nationale de la prévention du suicide, à Notre-Dame-des-Prairies et Mascouche (janvier 2020) ;
 - Parution de brèves décrivant les services ou la mission de l'organisme dans l'agenda communautaire de différents médias imprimés ou radiophoniques ;
 - Autres entrevues :
 - TC médias : *Projet Garde un œil sur tes collègues* ;

- Radio-Canada Première : Sentinelles ;
- Envoi de matériel promotionnel aux gens qui en font la demande ;
- Promotion de 7 initiatives citoyennes ;
- Mise à jour des informations sur l'organisme dans les bottins de ressources d'organismes ainsi que de villes et de municipalités.

5. L'implication du CPSL dans la communauté

Le CPSL s'implique activement dans la communauté. En plus d'être membre de plusieurs instances régionales ou nationales, il participe à des conseils d'administration d'organismes communautaires autonomes ou à différents comités et tables. Voici la liste de ces organisations pour l'année 2019-2020 :

- Association québécoise de prévention du suicide (AQPS) ;
- Centre régional de formation de Lanaudière (CRFL) : conseil d'administration, sous-comité conditions de travail, comité programmation et trésorerie ;
- Chambre de commerce du Grand Joliette ;
- Comité régional en prévention du suicide : comité de suivi et sous-comité questionnaire ;
- Corporation de développement communautaire (CDC) de la MRC de L'Assomption ;
- Regroupement des centres de prévention du suicide du Québec (RCPSQ) : conseil d'administration, trésorerie, comité relations AQPS-RCPSQ et comité communications ;
- Regroupement des organismes communautaires et alternatifs en santé mentale de Lanaudière (ROCASML) ;
- Rencontres provinciales des centres de prévention du suicide du Québec : animation ;
- Table de concertation régionale sur la santé psychologique des familles agricoles lanaudoises : préparation et animation des rencontres, suivis, secrétariat ;
- Table lanaudoise en santé bien-être des hommes : groupe de travail promotion et prévention ;
- Table régionale de concertation en santé mentale de Lanaudière ;
- Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière (TROCL).

L'organisme s'implique également dans sa communauté en prêtant main-forte à ses partenaires ou en assistant à différents événements qu'ils organisent. Voici la liste de ces implications pour l'année 2019-2020 :

- Appui accordé au Collectif pour une stratégie nationale en prévention du suicide ;
- Consultation de la Table des préfets liée à la mise en œuvre de l'Alliance régionale pour la solidarité et l'inclusion sociale ;
- Consultation DELPHI liée aux travaux de révision du programme national de postvention ;
- Don d'un électroménager et de mobilier à la Maison populaire de Joliette ;
- Échanges liés à certains aspects de l'embauche d'un travailleur de rang par la FUPAL et offre de former gratuitement cette personne (malheureusement, la formation a été annulée en raison de la pandémie) ;
- Participation à la soirée dînatoire organisée par la FUPAL pour souligner ses 90 ans et collecter des fonds pour le projet de travailleur de rang ;
- Présence à la Tournée de la TROCL ;
- Présence à l'événement les Liaisons insoupçonnées : culture et développement communautaire lanauchois ;
- Présence à une conférence de presse du Rock Fest pour la santé mentale ;
- Présence à une conférence de presse de l'organisme Parents-Unis, désormais connu sous le nom de Milieu d'intervention et de thérapie en agression sexuelle (MITAS) ;
- Présence à une conférence de presse du ROCASML ;
- Présentation d'un atelier au 15^e institut d'été du CRISE « Prévenir la détresse et le suicide en milieu agricole » ;
- Présentation d'un atelier au Congrès de la Solution Focused Brief Therapy Association ;
- Rédaction d'une lettre adressée à la Table des préfets de Lanaudière pour appuyer la demande de financement de la FUPAL pour un poste de travailleur de rang ;
- Rédaction d'une lettre d'appui adressée au ministère de la Sécurité publique pour un projet déposé par l'Association pour les Jeunes de la rue de Joliette ;
- Rédaction d'une lettre d'appui adressée au ministère de la Sécurité publique pour un projet déposé par Travail de rue le Trajet ;
- Rencontre de l'agent de liaison Santé bien-être des hommes ;
- Participation à une activité de réseautage liée au Service correctionnel du Canada ;

- Session de travail avec l'AQPS – partie s'adressant à l'entourage dans la future stratégie numérique provinciale en prévention du suicide ;
- Soutien financier offert au Centre Au cœur des femmes à la suite de l'incendie de ses locaux.

De plus, cette année, le concours lancé par la TROCL pour trouver un slogan pour la Semaine nationale de l'action communautaire autonome (SNACA) a été remporté par le CPSL, après qu'une intervenante ait déposé deux suggestions. C'est donc avec fierté que l'organisme a vu le slogan *L'action communautaire autonome : pour un monde qui nous ressemble* circuler dans la région.

L'entente établie avec le Centre de communication santé Laurentides-Lanaudière (CCSLL) est toujours effective. Quelques appels sont transférés chaque année. Il n'y a pas eu de suivi entre les parties impliquées cette année, mais les transferts d'appels semblent bien se dérouler. La pertinence de cette entente ne fait aucun doute.

Quant à elle, l'entente établie il y a quelques années avec le Service de réception et traitement des signalements et l'urgence psychosociale (RTS/UPS) de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) du CISSSL n'a pas été rediscutée cette année. Comme elle n'a jamais été officiellement signée et qu'aucun suivi n'a été exécuté au fil des ans, il est possible qu'elle ne soit pas adaptée aux besoins. Cela dit, le CPSL continue de recevoir régulièrement des appels issus de références de la DPJ.

En cours d'année, tous les membres de l'équipe de travail du CPSL participent à l'assemblée générale annuelle d'autres organismes communautaires, entreprises d'économie sociale ou organismes à but non lucratif de la région ou encore d'organisations provinciales. En 2019-2020, ils ont assisté à l'AGA des organisations suivantes :

- Association pour les jeunes de la rue de Joliette ;
- Association québécoise de prévention du suicide (AQPS) ;
- Centre régional de formation de Lanaudière (CRFL) ;
- Corporation de développement communautaire de la MRC de L'Assomption ;
- Fédération de l'UPA de Lanaudière (FUPAL) ;
- La Bonne Étoile ;
- La lueur du phare de Lanaudière ;

- Le Tournesol de la Rive-Nord ;
- Milieu d'intervention et de thérapie en agression sexuelle (MITAS) ;
- Regroupement des centres de prévention du suicide du Québec (RCPSQ) ;
- Regroupement des organismes communautaires et alternatifs en santé mentale de Lanaudière (ROCASML) ;
- Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière (TROCL).

6. Les activités de soutien

Les activités courantes de supervision clinique ont été réduites pendant l'année en raison du manque de personnel et de l'arrivée de nouveaux employés, pour lesquels un encadrement plus important est nécessaire. Il n'y a donc pas eu de supervision de ligne cette année. Les réunions cliniques ont quant à elles été moins fréquentes et la lecture de rapports a aussi été ralentie.

L'année a commencé avec une réflexion sur le cadre de supervision au CPSL. L'objectif étant de se donner une vision commune et de structurer la supervision dans l'organisme, c'est en équipe que cette réflexion s'est amorcée. La coordonnatrice clinique a dû mettre sur pause le projet, mais on peut espérer qu'un document présentant ce cadre sera disponible dans la prochaine année.

Des situations particulières survenues dans la région ont incité l'équipe à pousser plus loin sa façon de gérer les demandes de postvention de même que les situations où il y a présence d'idée d'homicide. Lors des réunions, du temps a aussi été consacré à la rédaction de rapports, dans le but d'uniformiser les pratiques.

Appels à l'équipe de soutien et au superviseur						
Demandes	Équipe de soutien		Superviseur		Total	
	2019-2020	2018-2019	2019-2020	2018-2019	2019-2020	2018-2019
Nombre d'appels	384	378	529	462	913	840

Appels à des ressources externes		
Organismes appelés	Nombre d'appels	
	2019-2020	2018-2019
Retraçage d'appels	1	1
Policiers	20 ¹⁰	20
Ambulanciers	4	5
Centre antipoison	10	3
Autres	83 ¹¹	44
Total	118	73

Concernant le soutien offert aux intervenantes qui répondent à la ligne d'intervention, les appels aux ressources internes ont légèrement augmenté, ce qui est cohérent avec le plus grand nombre d'appels et l'arrivée de nouveaux intervenants au CPSL en cours d'année.

Quant aux ressources externes, on constate cette année une hausse marquée des appels faits aux ressources dites « autres ». Ces ressources sont principalement des partenaires auxquels les appelants sont référés. Les appels qui y sont faits sont majoritairement des demandes d'informations sur la ressource ou des références personnalisées. Le nombre d'appels dans cette catégorie tend à augmenter depuis 2012-2013, suivant l'implantation des meilleures pratiques. On remarque cette année un bond sans précédent, probablement parce qu'il s'agit maintenant d'une pratique courante, effectuée avec moins d'hésitation. Il faudra demeurer vigilants quant à l'impact de ces appels sur la charge de travail des intervenantes du CPSL.

Pendant l'année, les membres de l'équipe ont pu bénéficier des activités de formation continue suivantes :

- 15^e institut d'été du Centre de recherche et d'intervention sur le suicide, enjeux éthiques et pratiques de fin de vie (CRISE) : Suicide, santé mentale et milieu de travail ;
- Approche orientée vers les solutions : compétences de base ;
- Atelier sur le Manifeste lanauois de l'ACA ;

¹⁰ 11 mesures d'urgence, 6 vérifications, 3 retraçages d'appel

¹¹ Services de crise de Lanaudière, CPS d'autres régions, CISSS, agent de liaison santé et bien-être des hommes, organismes communautaires

- Ateliers et conférences dans le cadre du colloque : Agir différemment... pour redonner espoir ;
- Coachings de gestion ;
- Congrès de la Solution Focused Brief Therapy Association ;
- Dynamiser sa vie associative et démocratique ;
- Être prêt à agir à la suite d'un suicide ;
- Formation provinciale sur l'estimation et la gestion du risque d'homicide-EGRH ;
- Formation secourisme en milieu de travail ;
- Journée des formateurs accrédités ;
- L'art d'animer efficacement des rencontres de travail ;
- La force de mon leadership ;
- Conférence Le Moi Inc. ;
- Marketing RH — Comment séduire, attirer, recruter et fidéliser la main-d'œuvre ;
- Publicité, promotion et marketing social dans les organisations ;
- Supervision auprès de stagiaires et d'intervenants sociaux ;
- Viser la transformation sociale ;
- Webinaire : La postvention : comment accompagner les familles endeuillées par le suicide d'un adolescent ? ;
- Webinaire : Capacité d'agir des sentinelles en prévention du suicide au Québec ;
- Webinaire : Allegro de la TROCL ;
- Webinaire : Demande PSOC ;
- Webinaire : Dons et reçus ;
- Webinaire : La gestion des RH à l'ère de la pandémie ;
- Webinaire : Séances d'information du programme Emplois d'été Canada (EÉC) 2020 ;
- Webinaire : Sentinelles en prévention du suicide : qu'est-ce qui influence leur capacité d'agir ?

7. Le financement

Le CPSL compte sur plusieurs sources de financement. La principale est une subvention à la mission issue du *Programme de soutien aux organismes communautaires* (PSOC) du CISSSL, qui est liée à son fonctionnement courant. Au cours de la dernière année, une légère hausse de 5 000 \$ a été octroyée au CPSL, comme ce fût le cas pour plusieurs organismes de la région.

L'organisme reçoit également un financement découlant d'une entente spécifique liée au PSOC et rattaché à des activités précises, qui font toutefois partie de sa mission. Ainsi, cette entente a financé au cours de l'année le *Programme de sentinelles en prévention du suicide*, la *Route agricole*, la formation des organismes communautaires, le suivi de formation pour ces derniers ainsi que pour les intervenants du CISSSL, la SPS, le colloque régional, les actions pour joindre les hommes et l'élaboration d'un projet lié à la postvention.

Comme chaque année, l'organisme a reçu une subvention d'Emploi d'été Canada permettant l'embauche d'une étudiante en intervention pour la période estivale. Enfin, du côté des subventions, il a pu compter pour une seconde année sur une aide financière de Services Québec pour du coaching de gestion.

Parallèlement à toutes ces subventions, le CPSL dénombre plusieurs sources de revenus. Certaines sont liées à ses activités, soit la facturation de la formation et du suivi de formation offerts à certains milieux non ciblés par l'entente spécifique et les revenus issus de l'inscription à son colloque. S'ajoutent également les cotisations de ses membres et les dons provenant de multiples sources (municipalités, entreprises ou individus, dont certains sont endeuillés par suicide). Aussi, chaque année, des citoyens investissent de leur temps pour organiser des activités-bénéfiques. Certains citoyens qui ont organisé une activité de collecte de fonds, ainsi que les donateurs suivants, ont accepté d'être identifiés dans ce rapport :

- Alexandra Gélinas — Courons ensemble pour la vie 4 ;
- Dominique et Martin Tremblay — décor des fêtes ;
- France Beaulieu, Dunton Rainville S.E.N.C.R.L ;
- Groupe CRH Canada ;
- Les Ateliers Simon Tardif inc. ;
- Marie-Sol Dionne — Geekulture Lanaudière ;
- Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci ;
- Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare ;
- Municipalité de Saint-Alexis ;
- Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez ;
- Municipalité de Saint-Jean-de-Matha ;
- Roulottes Ste-Anne inc. ;
- Stéphane Chainé et Chantal Rondeau — Davinchaine Vélo inc.

Il s'avère nécessaire de signaler que la situation de la pandémie de la COVID-19, obligeant l'annulation d'activités de formation à la toute fin de l'année financière, a par le fait même privé l'organisme de sommes qui auraient dû être comptabilisées dans ses revenus annuels.

8. La gestion et vie associative de l'organisme

Le CPSL compte trois catégories de membres. Au 31 mars 2019, l'organisme rassemblait :

- 124 membres réguliers (individus qui habitent ou travaillent dans Lanaudière) ;
- 2 membres sympathisants (personnes qui habitent et travaillent à l'extérieur de la région) ;
- 48 membres corporatifs (corporations ou entreprises œuvrant dans la région).

Le 12 juin 2019, à Notre-Dame-des-Prairies, ceux-ci furent invités à l'assemblée générale annuelle de l'organisme. Cinquante-neuf personnes (membres réguliers, personnes de la population, représentants de différentes organisations ou employés de l'organisme) y ont assisté. Comme à son habitude, l'équipe du CPSL a su faire preuve de créativité en présentant les faits saillants de l'année, résumant ainsi son rapport annuel d'activités en simulant une réunion d'équipe. S'est joint avec enthousiasme à cette mise en scène le porte-parole de l'organisme, monsieur Ghyslain Dufresne.

Du côté du conseil d'administration, lors de l'assemblée générale annuelle, quatre administrateurs ont poursuivi leur mandat d'une durée de deux ans, et cinq autres ayant terminé leur mandat ont été réélus. En cours d'année, un administrateur a remis sa démission. Le conseil d'administration a comblé le poste vacant.

Le conseil d'administration a tenu 11 réunions en cours d'année, soit 6 rencontres régulières et 5 rencontres spéciales. Parmi l'ensemble des réunions, une rencontre a été tenue par conférence téléphonique, deux par voie électronique et deux par visioconférence. Parmi les dossiers qui ont fait l'objet de discussions ou de décisions, soulignons :

- La sauvegarde en ligne des données informatiques ;

- Les travaux liés à la Stratégie nationale de prévention du suicide ;
- La subvention PSOC du CPSL ;
- Le suivi des projets particuliers (hommes et postvention).

Le conseil d'administration a discuté à plusieurs occasions de la subvention du PSOC qui lui est octroyée par le CISSSL. Il faut noter ici que le gouvernement a haussé le budget du PSOC octroyé à l'ensemble des organismes communautaires financés par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Chaque région de la province se voyait accorder un montant à répartir parmi les organismes reconnus de son territoire. Cette hausse visait le financement à la mission. En début d'année financière, le CPSL a reçu une lettre du CISSSL l'informant qu'aucune hausse ne lui était consentie. Aux yeux du conseil d'administration de l'organisme, les critères entourant cette décision étaient source d'iniquité, puisqu'ils ne tenaient entre autres pas compte du fait que celui-ci est en fonction 24/7. Une lettre visant à exprimer la déception du CPSL et à exposer cet argument a été envoyée au président-directeur général du CISSSL. Quelques mois plus tard, puisqu'une nouvelle hausse du budget du PSOC avait été annoncée pour l'année en cours, une demande de rencontre a été adressée au CISSSL. Lors de cette rencontre, tenue le 22 octobre 2019, le CPSL a déposé un document présentant ses activités, un argumentaire justifiant la demande d'une hausse significative de son financement à la mission ainsi qu'une demande à l'effet que les sommes attribuées par l'entente spécifique soient plutôt rattachées à la mission. Malgré l'accueil chaleureux et la bonne écoute reçue, le résultat a été très décevant. En effet, le CPSL s'est vu octroyer, comme plusieurs autres organismes communautaires, une hausse de 5 000 \$. Ce montant ne permettait pas de traiter de façon équitable l'organisme et était loin de répondre au minimum espéré par celui-ci. En réaction à cette annonce, le CPSL a adressé à la TROCL, qui a répondu favorablement, une demande officielle d'appui pour chacune de ses deux revendications. Il ne fut toutefois pas possible d'entreprendre d'autres démarches avant la fin de l'année financière.

Quatre comités de travail ayant des mandats précis, déterminés par le conseil d'administration, ont été créés au cours de l'année. Il s'agit des comités :

- Évaluation annuelle de la direction (3 administrateurs) ;
- Révision des règles entourant le membrariat (1 administrateur, l'adjointe administrative et la directrice) ;
- Réseau d'endeuillés par suicide (3 personnes endeuillées et 2 intervenantes) ;

- Organisation des activités pour le 20^e anniversaire (1 administratrice, 1 membre, l'agente de développement et communication et 1 intervenante).

À ceux-ci s'ajoutent le comité permanent maison (4 administrateurs et l'adjointe administrative) et le comité de vérification de la comptabilité (2 administrateurs).

Chaque année, le CPSL assiste à au moins une rencontre avec les porteurs du dossier de la prévention du suicide à la Direction de santé publique du CISSSL. La directrice de l'organisme a représenté celui-ci à ces rencontres, parfois accompagnée d'autres membres de l'équipe concernés par les activités financées par l'entente spécifique.

Pour l'année 2019-2020, trois objectifs ont été adoptés par le conseil d'administration et ont été présentés à son assemblée générale annuelle :

- **Développer des outils de sensibilisation visant les hommes**

Cet objectif n'a pas été atteint en soi. Toutefois, des mesures permettant de réfléchir aux actions qui feraient sens pour les hommes suicidaires ont été discutées lors des rencontres d'hommes ayant déjà été suicidaires (voir la section 3.2.6 Le projet hommes) ;

- **Travailler un concept d'équipe régionale de postvention**

Cet objectif a été atteint. En effet, un document présentant ce concept a été adopté par le conseil d'administration en fin d'année financière, soit le 19 mars 2020 ;

- **Effectuer une réflexion sur les façons de dynamiser la vie associative du CPSL.**

Cet objectif a été atteint, puisqu'autant l'équipe de travail que le conseil d'administration y ont réfléchi. De plus, des actions concrètes ont été posées en ce sens au cours de l'année, à savoir l'invitation adressée aux membres à siéger au comité 20^e anniversaire ou la consultation des membres lors de l'assemblée générale annuelle. En effet, pour une première fois, le CPSL a réservé un moment durant son AGA pour consulter ses membres et partenaires sur un projet donné. Les personnes présentes à l'événement ont donc pu répondre, en sous-groupes ciblés, à des questions liées au concept d'équipe régionale de postvention. Animée de façon dynamique, l'activité a été très instructive. Par ailleurs, l'exercice a permis à certaines personnes d'être informées sur des services du CPSL. Une première expérience qui fût plus que concluante.

9. La contribution de la communauté au CPSL

Le bon fonctionnement d'un organisme communautaire autonome passe entre autres par l'implication de citoyens dans le déploiement de sa mission. En nourrissant ainsi sa vie associative, le CPSL contribue au dynamisme de sa communauté et améliore continuellement sa compréhension des besoins des personnes qui la composent ainsi que sa réponse à ceux-ci. Voici un aperçu des travaux et activités du CPSL auxquels des gens de la communauté ont généreusement collaboré cette année :

- Conseil d'administration et ses sous-comités ;
- Activités de la Journée mondiale de la prévention du suicide (animation d'activités, préparation de matériel) ;
- Activités de la SPS (participation aux différents comités responsables de l'organisation de l'événement, préparation et livraison de matériel) ;
- Activités de représentation de l'organisme et animation de kiosques lors d'événements ;
- Animation et prise de note lors de la consultation des membres à l'AGA ;
- Coanimation du groupe d'accompagnement pour adultes endeuillés par suicide ;
- Comité chargé de l'organisation des activités entourant le 20e anniversaire du CPSL ;
- Comité de coordination du Réseau d'endeuillés par suicide ;
- Confection liée aux différents projets de l'organisme ;
- *La Route agricole* ;
- *La santé du mental* (projet hommes) ;
- Manutention et livraisons réalisées pour l'organisme ;
- Porte-parole de l'organisme ;
- Rappels téléphoniques réalisés dans le cadre de différents projets de l'organisme ;
- Soutien à certaines tâches administratives (comptabilité, classement, entrée de données, etc.) ;
- Tâches liées à la promotion (entrevues dans les médias, conférences de presse, manutention et préparation du matériel promotionnel, participation à la réalisation de vidéos promotionnelles) ;
- Travaux d'entretien de la bâtisse.

Reconnaissance de l'implication citoyenne

Pour souligner la Semaine de l'action bénévole, qui se déroule chaque année en avril, et remercier les personnes qui s'impliquent au CPSL, l'organisme leur a offert un souper et une soirée de jeux. Dix personnes ont participé.

De plus, grâce à la générosité des partenaires suivants, le CPSL a pu offrir de nombreux billets de faveur aux personnes qui lui offrent gentiment leur temps et leurs talents :

- Cinéma Art partage (billets pour différents films de répertoire) ;
- Cobras de Terrebonne (billets pour les matchs de l'équipe) ;
- LesLibraires.ca (cartes-cadeaux) ;
- Magasin général Lebrun (billets pour différents spectacles) ;
- Ville de Joliette (billets pour le gala reconnaissance des bénévoles) ;
- Ville de L'Assomption (billets pour le gala reconnaissance des bénévoles) ;
- Ville de Mascouche (billets pour le gala reconnaissance des bénévoles) ;
- Ville de Repentigny (billets pour le gala reconnaissance des bénévoles).

Invité à soumettre la candidature d'un bénévole dans le cadre du gala reconnaissance de la Ville de Repentigny, le CPSL a eu envie de souligner la générosité, la bienveillance et le dévouement de son président, monsieur Michel Pilon. Au grand bonheur des membres de l'équipe et du conseil d'administration de l'organisme, mais sans grande surprise, considérant la remarquable implication de cet homme d'exception, celui-ci s'est mérité le titre de bénévole d'expérience lors de la soirée tenue en octobre 2019.

Pour une 4^e année, le CPSL a répondu favorablement à l'invitation de la Table Lanaudoise en santé et bien-être des hommes à nommer un homme de cœur dans le cadre de l'activité régionale *Célébrons nos hommes de cœur 2019* ! Fier de la belle collaboration qui s'est installée avec les hommes du groupe *la Santé du mental*, le CPSL a décidé de décerner à ces derniers son certificat *Homme de cœur 2019*. Par ce geste, l'organisme a reconnu publiquement, tout en préservant l'anonymat des hommes, la générosité, l'ouverture et le grand cœur de chacun d'eux. Voici le texte qui leur a été remis :

« Il y a une fissure dans tout, c'est ainsi que la lumière entre » (Leonard Cohen)
En nous ouvrant ton cœur et en partageant un pan plus sombre de ta vie, tu es cette lumière qui, nous en sommes persuadés, pénétrera dans le cœur d'autres

hommes pendant les moments les plus difficiles de leur vie. Nous te remercions et saluons ton courage et ta générosité.

Prêt de matériel et de locaux

Le CPSL a bénéficié, cette année encore, de la générosité de divers partenaires pour le prêt de matériel et de locaux :

- Association des personnes handicapées Matawinie ;
- Carrefour jeunesse-emploi L'Assomption ;
- Carrefour jeunesse-emploi Matawinie ;
- Centre d'action bénévole D'Autray ;
- Centre d'action bénévole des Moulins ;
- Centre multivocationnel Claude-David ;
- Chambre de commerce du Grand Joliette ;
- CHSLD Sainte-Élisabeth ;
- CLSC de Saint-Esprit ;
- Centre multiservices de santé et de services sociaux de Saint-Jean-de-Matha (CLSC de Saint-Jean-de-Matha) ;
- CLSC Lamater de Terrebonne ;
- École secondaire de L'Érablière ;
- École secondaire Paul-Arseneault ;
- Équijustice Lanaudière Nord ;
- Hôpital Pierre-Le Gardeur ;
- La Rescousse Montcalm ;
- Maison La Parenthèse de Repentigny ;
- Municipalité de Sainte-Julienne ;
- Pharmacie Familiprix Jean-François Lafrance ;
- Société Alzheimer de Lanaudière ;
- Ville de Mascouche ;
- Ville de Notre-Dame-des-Prairies.

Par ailleurs, cinq fermes ont accueilli les kiosques du CPSL lors de la Journée mondiale de la prévention du suicide et de nombreuses organisations ont accepté de tenir en leurs murs l'une ou l'autre des activités de la SPS.

Statistiques relatives à l'implication citoyenne

Cette année, l'implication des 82 personnes ayant consacré du temps de façon régulière ou ponctuelle au CPSL totalise 1 553 heures. Parmi celles-ci, 40 personnes

ont offert 417 heures dans le cadre de la SPS. On dénombre aussi plusieurs sentinelles en prévention du suicide, qui ont notamment prêté main-forte dans le cadre des kiosques de la Journée mondiale de la prévention du suicide.

Quelques personnes sont en attente d'une rencontre préliminaire. Celle-ci permet au CPSL de présenter les règles et modalités entourant l'implication citoyenne, de faire plus ample connaissance avec ces généreuses personnes qui l'aideront à accomplir sa mission et de vérifier leurs besoins en termes de formation et d'encadrement.

10. Conclusion

L'année financière 2019-2020 du CPSL a débuté et s'est terminée dans des circonstances contraignantes. En effet, d'une part, un manque de personnes en poste au sein de l'équipe a affecté considérablement ses activités et d'autre part, plusieurs activités ont dû être annulées conséquemment à la pandémie. Dans de telles circonstances, on pourrait s'attendre à ce que les résultats présentés dans ce rapport soient peu reluisants. C'est pourtant loin d'être le cas. En effet, rappelons quelques éléments présentés précédemment.

Ligne d'intervention

- En comparaison à l'année précédente, on note :
 - Davantage d'appels d'intervention et un nombre également plus grand d'appels au cours desquels on a estimé un niveau de dangerosité élevée ;
 - Plus d'appels de personnes endeuillées par suicide, de personnes inquiètes pour un proche suicidaire et d'intervenants ;
 - Un plus grand nombre de nouveaux dossiers, qui ont représenté 95 % des dossiers actifs ;
 - Le nombre de relances « orange » a doublé ;
- Ces constats pourraient sembler négatifs puisqu'ils découlent de la détresse vécue par un grand nombre de personnes. Toutefois, ils représentent aux yeux du CPSL une hausse des personnes qu'il a pu aider et permettent aussi d'émettre comme hypothèse que davantage de personnes connaissent et utilisent la ligne d'intervention.
- Combinées à la hausse des appels d'information, ces statistiques font de 2019-2020 la deuxième année financière la plus achalandée depuis 2001-2002.

Service à l'entourage des personnes suicidaires

- Augmentation du nombre d'appels de relance et du nombre de personnes rencontrées malgré une pause forcée de 7 mois ;
- Distribution de 467 exemplaires de la deuxième édition du *Passeport pour la vie* dans la région et commande de 2700 autres par 12 centres de prévention du suicide d'ailleurs au Québec ;
- Mise en ligne d'une nouvelle version Web de l'outil comportant des compléments d'information.

Projet hommes

- Création d'un groupe et organisation de rencontres au cours desquelles 7 hommes qui ont vécu un épisode suicidaire ont accepté de partager leur savoir expérientiel ;
- Développement d'un projet de capsules vidéo visant à prévenir le suicide chez les hommes, qui sera déployé dans l'année suivante ;
- Remise par le CPSL du certificat *Hommes de cœur* 2019 aux hommes du groupe.

Programme de sentinelles en prévention du suicide

- Demandes nombreuses visant la création de nouveaux réseaux ;
- Implication de plusieurs sentinelles dans les activités de la Journée mondiale de la prévention du suicide et de la SPS ;
- Formation d'un nombre de nouvelles sentinelles équivalent à celui de l'année précédente, pour un plus petit nombre de formations ;
- Hausse des formations et diminution des suivis de formation ;
- Grand intérêt soulevé par la conférence sur l'aide médicale à mourir.

Journée mondiale de la prévention du suicide

- 1380 personnes rencontrées, représentant une diminution par rapport à l'année précédente, qui pourrait être expliquée par la température moins clémente.

Semaine nationale de la prévention du suicide

- Grand rayonnement de la campagne ;
- Plusieurs personnes touchées grâce à la participation d'entreprises et de municipalités ;

- Bien qu'on puisse observer une diminution du nombre de personnes jointes par rapport à 2019, il demeure tout de même impressionnant de joindre plus de 25 780 personnes.

La Route agricole

- Davantage de fermes visitées et plus de personnes rencontrées ;
- Belle reconnaissance du projet de la part de Ginette Lafleur, chercheuse, qui a invité le CPSL à le présenter à l'institut d'été du CRISE.

Services de deuil

- Nombre de nouvelles demandes de services stable ;
- Création du Réseau lanaudois d'endeuillés par suicide ;
- Profond engagement des membres du comité du réseau (9 rencontres de développement).

Le Balbuzard

- Démarrage, après quelques années de tentatives infructueuses, d'un groupe qui a permis de soutenir des familles lanaudoises.

Service de postvention

- Augmentation des demandes liées à des situations pouvant nécessiter les services ;
- Plus grand nombre de rencontres tenues, mais moins de personnes rencontrées ;
- Consultation des membres et partenaires du CPSL dans le cadre du projet d'équipe régionale de postvention ;
- Temps considérable consacré à l'élaboration d'une proposition d'équipe régionale de postvention ;
- Adoption, en fin d'année financière, de la proposition d'équipe régionale de postvention.

Formation

- Plus grand nombre d'intervenants ayant reçu la formation *Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide de bonnes pratiques*, malgré l'annulation de 2 formations à la fin de l'année ;
- Popularité du colloque, qui a affiché complet dans un délai si court que des participants ont dû être refusés ;
- Nouvelle formation *Repérer la personne vulnérable au suicide et appliquer les mesures de protection requises* offerte à deux reprises.

Promotion

- Actions constantes, prolifiques, particulièrement en fin de parcours, et très diversifiées tout au long de l'année :
 - Distribution de 1700 porte-clés à l'effigie du CPSL ;
 - Tenues de 13 rencontres d'échanges sur les services ;
 - Mise en place de 10 kiosques ;
 - Augmentation de l'affluence du site Internet.

Lien entre le CPSL et la communauté

- L'organisme est toujours très actif dans sa communauté, en participant notamment à des événements d'organismes partenaires ou en offrant son appui et son soutien à ces derniers ;
- Grande implication de la communauté dans la réalisation d'activités parmi lesquelles on retrouve la réalisation de collectes de fonds ;
- Implication de 82 personnes qui ont consacré plus de 1550 heures au CPSL ;
- Réflexion sur des stratégies à mettre en place pour dynamiser la vie associative, donnant lieu à l'implication de membres au sein d'un comité et à la consultation des membres et partenaires à l'assemblée générale annuelle, qui fut une première très importante pour le CPSL.

Gouvernance et financement

- Revendication auprès du CISSSL visant la hausse de la subvention du PSOC à la mission et l'attribution des sommes versées en entente spécifique à la mission. Malgré l'écoute attentive, les résultats n'ont pas encore été au rendez-vous ;
- Atteinte de 2 des 3 objectifs annuels et mise en place de conditions permettant l'atteinte du troisième en 2020-2021.

Pour terminer, l'année 2020-2021 sera assurément marquée par la pandémie, qui obligera le CPSL à faire preuve d'adaptation et d'innovation. Ironique, lorsqu'on pense que cette année marquera le 20^e anniversaire de l'organisme, qui se promet de souligner le tout de belles façons après la pandémie. Pour s'en consoler, il reste à souhaiter en cadeau au CPSL, une hausse significative de son financement à la mission, qui tiendrait compte des heures d'ouverture élargie de l'organisme et de l'étendue du territoire qu'il couvre.

ANNEXES

Annexe 1

Le conseil d'administration au 31 mars 2020

Président	Michel Pilon
Vice-président	Alain Boismenu
Trésorier	Claude St-Pierre
Secrétaire	Isabelle Ouellet
Administrateurs	Caroline Arbour Jacques Harnois Louise Lamonde Jean-Pierre Lefebvre Jean-Luc Marcil



Tous les membres du conseil d'administration du CPSL sont membres réguliers du CPSL et sont issus de la communauté. Parmi ceux-ci, un minimum d'une ou deux personnes doit être endeuillée par suicide (art. 20 Règlements généraux du CPSL).

Annexe 2

L'équipe de travail au 31 mars 2020



Directrice	Joyce Lawless
Coordonnatrice clinique	Eveline Laurin
Adjointe administrative	Roxanne Vézina
Agente de développement et de communication	Julie Blanchette
Intervenantes	Anne-Marie Leblanc Céleste Desroches Robert Flavie Perron (étudiante été) Josée Bergeron Julie Lanthier (congé maladie) Mélanie Payette Mélissa Élie Trahan Patricia Bonin Sophie Hubert Sylvie Gravel

Annexe 3

Comités de la SPS 2020 et du colloque annuel

Comité régional

Caroline Arbour, conseil d'administration CPSL
Conrad Popko, Centre de ressources pour hommes du Sud de Lanaudière
Isabelle Ouellet, Service de surveillance communautaire Joliette-Lanaudière
Joyce Lawless, CPSL
Marc-Alexandre Paradis, Service de police de L'Assomption/St-Sulpice
Mireille Rabeau, Services de crise de Lanaudière
Roxanne Vézina, CPSL
Stéphane Sabourin, CISSSL

Comité sentinelles en milieux scolaires

Geneviève Roussety, Commission scolaire des Affluents
Marjorie Bourgeois-Bélanger, Commission scolaire des Samares
Mélissa Élie Trahan, CPSL

Comité personnes isolées

Karine André, Mi-Zé-Vie
Mona St-Yves, Travail de rue Brandon
Noémy Gravel, Travail de rue Brandon
Patricia Bonin, CPSL
Serge Perrault, Municipalité de Sainte-Béatrix
Sophie Hubert, CPSL

Comité premiers intervenants

Alain Benoit, Service de police de L'Assomption/St-Sulpice
Claude St-Pierre, bénévole CPSL
Josée Bergeron, CPSL
Lili Brunet St-Pierre, Division 911 du Service de police de Repentigny
Luc Tremblay, CISSSL
Martin Rousseau, Sécurité publique et incendie de la MRC de D'Autray

**Comité municipalités
et entreprises**

Amélie Huneault, Municipalité de Sainte-Julienne
Anne-Marie Leblanc, CPSL
Anouk Poitras-Guilbeault, Municipalité de Rawdon
Julie Blanchette, CPSL
Marie-Ève Couturier, Chambre de commerce et d'industrie des Moulins
Patrick Malboeuf, CISSSL
Valérie Trudel, Chambre de commerce du Grand Joliette

**Comité
colloque 2019**

Alain Benoit, Service de police de L'Assomption/Saint-Sulpice
Geneviève Coutu, CAVAC de Lanaudière
Hélène Couillard, CISSSL
Mélanie Payette, CPSL
Roxanne Berthiaume Nunziato, Pleins droits de Lanaudière
Roxanne Vézina, CPSL

Annexe 4

Objets du Centre de prévention du suicide de Lanaudière, comme libellés dans les lettres patentes de l'organisme

Loi sur les compagnies, partie 3 Inspecteur général des institutions financières
Québec

1. Intervenir auprès des personnes ou des groupes qui sont aux prises avec un problème relié au suicide (suicidaires, proches, endeuillés) ;
2. Collaborer avec tout groupe, institution ou individu préoccupé par la problématique du suicide ;
3. Informer et sensibiliser la population sur la problématique du suicide ;
4. Participer au développement de l'expertise régionale et en assurer le rayonnement ;
5. Collaborer à la recherche et au développement de programmes en lien avec la problématique du suicide ;
6. Établir et maintenir les liens avec tous regroupements, associations ou organismes susceptibles d'aider la corporation à atteindre ses objectifs ;
7. Recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature en argent, en valeurs mobilières ou immobilières, administrer de tels dons, legs et contributions, et organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds pour des fins altruistes ;
8. La corporation poursuit des buts essentiellement charitables, ce qui exclut tout objectif religieux ou politique ;

Le tout ne pouvant constituer un établissement au sens de la loi sur les services de santé et les services sociaux.

Annexe 5

Le CPSL : un organisme 100 % action communautaire autonome (ACA)



Le CPSL répond aux besoins de la communauté visée par sa mission. Il participe à des luttes visant des changements à caractère politique ou conduisant à une plus grande justice sociale et au respect des droits. **Par exemple, il a au cours de l'année 2019-2020 donné son appui au Collectif pour une stratégie nationale en prévention du suicide.**



Le CPSL est reconnu dans sa communauté et il a des liens avec d'autres organismes ou partenaires. Son CA représente bien la communauté visée par notre mission. **Par exemple le CPSL travaille de concert avec la Fédération de l'UPA de Lanaudière et d'autres organisations du monde agricole. Bien qu'il n'y ait pas de précision à ce sujet dans les règlements généraux, les membres du conseil d'administration habitent dans diverses municipalités de la région (5 des 6 MRC en 2019-2020).**



Le CPSL encourage l'engagement de ses membres et favorise leur participation dans la vie de l'organisme. Ses membres sont consultés, il a un conseil d'administration actif et une assemblée générale annuelle vivante ! **Par exemple, une consultation des membres touchant les services de postvention a été effectuée lors de l'assemblée générale annuelle tenue en juin 2019.**



Le CPSL contribue, de manière non partisane, aux débats sociaux et mène des luttes pour améliorer les conditions de vie des personnes les plus démunies. Il aide les gens à se mettre ensemble pour faire respecter leurs droits et combattre les discriminations qui s'exercent contre eux. **Par exemple, l'organisme a participé à la consultation de la Table des préfets liée à la mise en œuvre de l'Alliance régionale pour la solidarité et l'inclusion sociale.**



Le CPSL met à contribution les expériences et compétences de chacun et permet des prises de conscience individuelles et collectives. L'éducation populaire autonome permet d'agir ensemble dans le but de faire changer les choses. **Par exemple, l'organisme a créé un groupe d'hommes pour partager leur savoir expérientiel et déterminer ensemble les moyens envisagés pour soutenir les hommes lanaudois qui vivent une crise suicidaire.**



Le CPSL a des approches qui font appel à l'initiative des personnes qui participent à ses activités. Il agit sur l'ensemble des causes qui sont à la base de la situation des personnes auprès desquelles il intervient. **Par exemple, la création du comité de coordination du réseau lanaudois d'endeuillés par suicide qui est né de la manifestation de s'impliquer de deux personnes endeuillées.**



Le CPSL fait de la prévention en misant sur l'intégration sociale, le renforcement du potentiel des individus, la solidarisation des collectivités et l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et des citoyennes. **Par exemple, les rencontres entourage et la version révisée du Passeport pour la vie avec, pour son format Web, des suppléments, outillent les proches de personnes suicidaires à créer un filet de sécurité autour de ces dernières.**



Le CPSL adhère aux revendications communes du mouvement d'action communautaire autonome lanadois et québécois qui touchent notamment un meilleur financement à la mission des OCA, le respect de la politique gouvernementale sur l'action communautaire et une meilleure justice sociale. **Par exemple, le CPSL a participé à l'atelier sur le Manifeste lanadois de l'ACA et par résolution de son conseil d'administration, a adhéré aux objectifs et aux revendications portées par la campagne Engagez-vous pour le communautaire.**



Le CPSL priorise le financement à la mission globale afin d'actualiser sa mission en cohérence et en concordance avec les huit critères de l'action communautaire autonome. Ce mode de financement est le meilleur afin de permettre l'atteinte de nos objectifs et de notre mission. **Par exemple, le CPSL a obtenu une rencontre avec le CISSSL au cours de laquelle il a adressé deux demandes soit la hausse de son financement à la mission et le transfert des sommes versées par le biais d'une entente spécifique au financement à la mission.**